



BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 15 - Juillet 2013

Les Echos de la Laoune



COUCOURON

Ardèche





Liste des annonceurs

BONNEFOY Pascal
SARL COUCOURON
AB2R
SARREBOUBEE benoit
SBTP
SATP
SERP

SARL JOLIVET
HUIT à HUIT
ROUX et FILS
ARSOTEC
MAHE Joël
EYRAUD Frères
BANCILHON

GLEYZE Bernard
L'OASIS - Plan d'eau
GEO SIAPP SA
VEOLIA EAU
GROUPAMA

Directeur de publication : Jacques Genest

Information, communication : Jean-Marie Deldon

Comité de rédaction :

J. Genest, J.-M. Deldon, A. Enjolras, C. Delmas, M. Brun, P. Maillet, B. Veyradier, J.-L. Haon.

Rédaction, administration : Mairie de Coucouron

Réalisation et conception : Imprimerie FOMBON - 07200 Aubenas

Dépôt légal : Juillet 2012 - N° ISSN: 12 97 81 40

SOMMAIRE



Le Mot du Maire	4
Le mot du comité de rédaction	5

VIE MUNICIPALE

Démographie	6
Bilan mandat municipal de 1995 à 201.....	7
• A propos de la microcentrale	14
• Résidence accueil Montarem... APATPH	14
• Le CD 110 enfin amélioré, mais à minima	15
• Réglementation des forages.....	15
• Loire : en route vers un contrat territorial	16
• La santé en milieu rural	16
ADMR.....	17
Crèche	18
Centre aéré	18
Bravo à nos footballeuses	18
Maison de retraite	19
Groupement de Défense Sanitaire (GDS).....	20
• Philippe Masclaux à l'honneur	21
Important - Réforme des scrutins locaux	22
Service des eaux.....	23

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ecole de musique	24
SPANC	24
Une opération pour l'amélioration de l'habitat.....	25

TRI

Compostage et compost vert	27
Les déchetteries.....	28
Guide du tri	29

FINANCES COMMUNALES

Services des eaux et de l'assainissement	30
Budget communal	31

TOURISME

Office de tourisme** de la Communauté.....	32
Encore des améliorations au plan d'eau.....	34
Camping municipal	35
Notre aire de camping car toujours prisée	35

ECHO DE LA MUNICIPALITÉ

Ecole privée - Marie Rivier.....	36
Ecole publique	38
Parlons de notre site	40
L'immobilier sur la commune	40
Les maires ruraux réunis à Coucouron	41

CENTRE DE SECOURS

Bilan et projets	42
------------------------	----

DOSSIER SPÉCIAL

D'un bulletin à l'autre, 15 ans d'histoire	44
--	----

VIE ASSOCIATIVE

A.C.C.A. de Coucouron	46
Foyer de ski de fond Coucouronnais	47
La Boule du plateau	48
L'Association Nature et Culture en Montagne Ardéchoise (ANCMA)	50
Médiathèque municipale	51
Les Intrépides de la Laoune	52
Sport Loisirs Coucouron	54
L'AS Coucouron	56
Flash Danse	59
La Confrerie de la Maoche	60
AAPPMA La truite du Plateau.....	62

VIE PRATIQUE

Infos pratiques.....	63
Liste des associations	63
Artisans de Coucouron.....	64
Commerces de Coucouron	64
Services / Services médicaux	65
Loisirs	65
Manifestations	66

Le Mot du Maire



Chères Coucouronnaises
et chers Coucouronnais,

Ce bulletin est le quinzième et le dernier de ce mandat municipal qui s'achèvera en mars 2014 avec les élections municipales. Je félicite tout particulièrement Jean Marie Deldon et l'équipe de rédaction pour la qualité de ce bulletin qui est devenu un vrai outil d'information et de communication que vous pourrez également consulter sur le site de la commune (www.coucouron.fr). Dans ce numéro, nous avons dressé un bilan des 18 années pendant lesquelles vous m'avez fait l'honneur de me confier la fonction de maire. Il montre le dynamisme de notre commune et, bien entendu, le vôtre.

Malgré les difficultés dues à la crise, nous devons continuer à aller de l'avant dans le respect de tous. L'immobilier est la première victime de celle-ci : son ralentissement impacte directement l'activité et l'emploi sur notre commune. Dans le cadre de la communauté de communes et sur l'ensemble de la montagne, une opération amélioration de l'habitat (PIG) est en cours de réalisation. Elle devrait être une bouffée d'oxygène pour l'économie locale.

Cette publication est essentiellement consacrée au bilan des réalisations mais nous devons aussi présenter les principaux projets communaux :

- Afin de sécuriser la fourniture en eau, un réservoir de 200 m³ va être construit à l'automne aux Chouvels
- Les façades de la mairie vont être refaites
- Un aménagement va être effectué à la maison de retraite afin de créer des places supplémentaires de CANTOU
- En 2014, la salle polyvalente va également être totalement restaurée.
- Un passage direct entre la mairie et la maison Eyraud va être créé

A la fin de ce mandat, je peux dire que l'importance des réalisations, depuis 1995, est due à des équipes municipales solidaires, unies et passionnées dont le seul but a été le bien être de la population et le développement de la commune.

Je remercie très sincèrement :

- Les adjoints et les conseillers municipaux pour leur soutien et leur assiduité
- le personnel communal pour leur collaboration
- Les Coucouronnaises et les Coucouronnais pour leur soutien et leur compréhension

Je vous souhaite un excellent été.

Jacques GENEST
Maire et Conseiller Général



Le mot du comité de rédaction.

C'est le Quinzième.

C'est en 1999 que Jacques GENEST eut l'idée de réaliser un bulletin d'informations permettant à tous d'avoir un récapitulatif des travaux communaux et des projets à réaliser. Ce bulletin était déjà ouvert aux associations.

En 2001, le Maire et le conseil municipal me demandaient de prendre en charge le bulletin. Un comité de rédaction fut désigné à mes côtés, qui comprenait, outre le Maire, le premier adjoint plusieurs conseillers municipaux et/ou adjoints, que j'ai plaisir à citer ici dans sa composition actuelle : Christiane DELMAS, Maurice BRUN, Patrice MAILLET, Jean-Luc HAON et Béatrice VEYRADIER.

Avec eux, peu à peu, nous avons pu dans un premier temps changer le format qui est devenu du A4, puis introduire la couleur sur la couverture puis à l'intérieur. Cela a entraîné un coût plus élevé qui nous a contraint à demander aux artisans, commerçants, entreprises de services communales ou extérieures une participation publicitaire

Ce bulletin est le quinzième depuis sa création et le dernier de notre mandat municipal. L'an prochain, si le nouveau conseil issu des urnes le décide, un nouveau comité pourra continuer à écrire ces pages collectives de notre vie communale.

En vous présentant cette édition, je tiens à remercier mes collègues du comité qui, avec le Maire et les adjoints, ont permis par leurs idées et leur lecture d'en faire un ouvrage apprécié par la grande majorité de ses lecteurs.

Merci aux annonceurs qui nous ont réellement permis de « passer à la couleur » au moment où nous en avions bien besoin financièrement, et qui sont fidèles.

Les associations sont très nombreuses à nous faire part chaque année de leurs activités passées, de leurs projets et de leur bureau. Je sais qu'il « faut faire un article », puis « choisir des photos », c'est du travail, mais vous le faites et vous pouvez en être fiers.

Vous trouverez dans ce bulletin, outre les éléments habituels, une photo de chaque couverture depuis 1999, avec quelques commentaires de ma part.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie très sincèrement et très amicalement.

Jean-Marie DELDON



DEMOGRAPHIE

16 juin 2012 au 15 juin 2013

NAISSANCES (hors communes)

RUSSIER Camille	04/10/2012
VIDIL Swann	28/10/2012
JOLIVET Mathilde	11/02/2013

TRANSCRIPTIONS DE DECES

HUGON Marcelle épouse JALLAT	25/10/2012
BONNET Marcel	05/01/2013
BRIOUDE Raymonde veuve BORRELY	21/02/2013

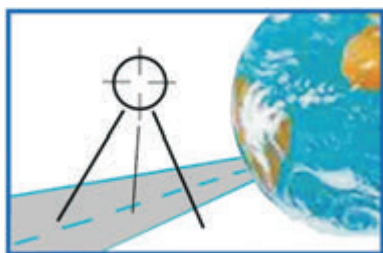
DECES

ROUX Ida veuve PERICAUD	21/09/2012
BONNIEUX Eliane veuve MARTIN	23/11/2012
GOURGEON Marie veuve ISSARTEL	20/12/2012
GRASSET Charles	22/12/2012
BONNEFOY Marie-Rose veuve CROS	16/01/2013
MEJEAN Rosalie veuve ALLEMAND	19/01/2013
TOIRON Marie-Thérèse veuve RANC	21/01/2013
ALLEMAND Marie veuve PASCAL	16/03/2013
CEYSSON Georgette veuve MAILLET	17/03/2013
FARIGOULES André	16/04/2013
SABATIER Anna épouse BERTHET	16/04/2013
BREYSSE Léonie veuve JOURDAN	25/04/2013

MARIAGE

LAPIERRE Olivier et MALHOMME Geneviève	25/08/2012
--	------------

GEO-SIAPP S.A.



AUBENAS

Géomètres-Experts - Ingénieurs - Bureau d'études d'aménagement
Ordre des géomètres-experts n° 1992C100001



Siège : 2 Avenue Jean Monnet Quartier Pialon – BP 212 – 07204 AUBENAS Cedex
Tél. 04 75 35 69 70 - Fax 04 75 93 33 48 - E-mail : aubenas@geo-siapp.com



AUBENAS

Travaux Publics et Particuliers

Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Recyclage de matériaux

12 route de Montélimar - BP 105 - 07202 AUBENAS Cedex

Tél : 04 75 93 02 47 - Fax : 04 75 93 45 85 - Email : satp07@satp07.fr

BILAN MANDAT MUNICIPAL DE 1995 À 2014

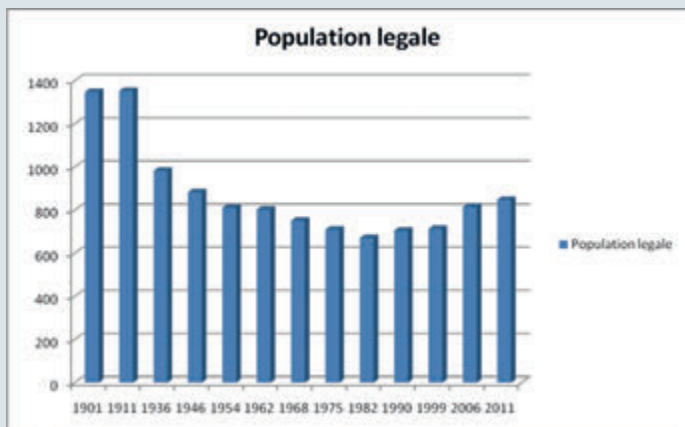
En cette fin de troisième mandat, il nous a semblé utile de faire un bilan de ces 19 ans de gouvernance.

Au cours de cette période, le conseil municipal s'est réuni au moins une fois par mois. Nous avons voulu la totale transparence avec l'annonce des réunions, le compte rendu intégral dans la presse et sur le site de la commune, et l'affichage des délibérations. Cette transparence n'avait jamais existé auparavant.

J'en profite pour remercier les adjoints et les conseillers municipaux pour leur assiduité, leur travail, leur soutien et leur confiance.

La réussite d'une équipe municipale passe en premier lieu par sa cohésion. La contestation permanente ne pourrait que faire perdre du temps, de l'énergie, de la motivation et de l'efficacité.

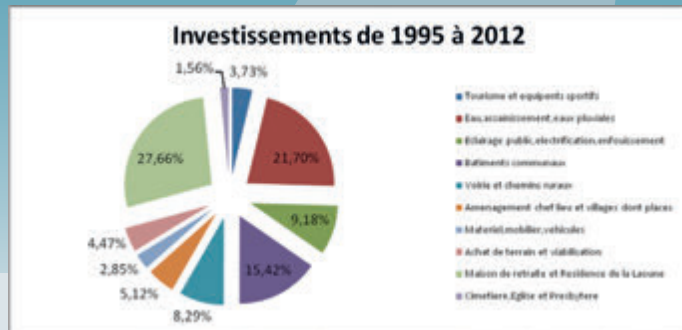
Le dynamisme de cette période est illustrée par la progression de la démographie. Notre population est passée de 705 en 1990 à 848 en 2011 soit une augmentation de 20.28 %. Le graphique ci-dessous l'illustre.



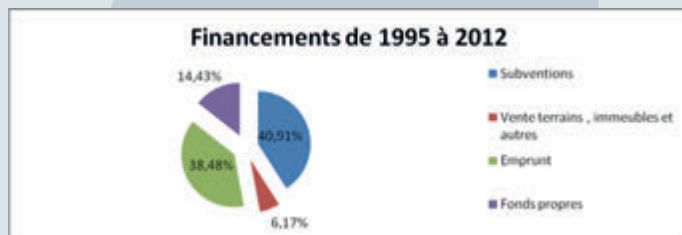
Le développement de l'attractivité de la commune a, bien entendu, fait augmenter les recettes communales mais surtout a incité l'installation d'une nouvelle population entraînant l'expansion de la commune. Une municipalité qui n'aurait pas su attirer ces nouveaux habitants aurait provoqué le déclin de la commune.

Au cours de cette période la commune a investi 28 484 621 €. Le montant des subventions perçues est de 10 001 779 € soit 40.91 % du coût, hors taxes, des travaux.

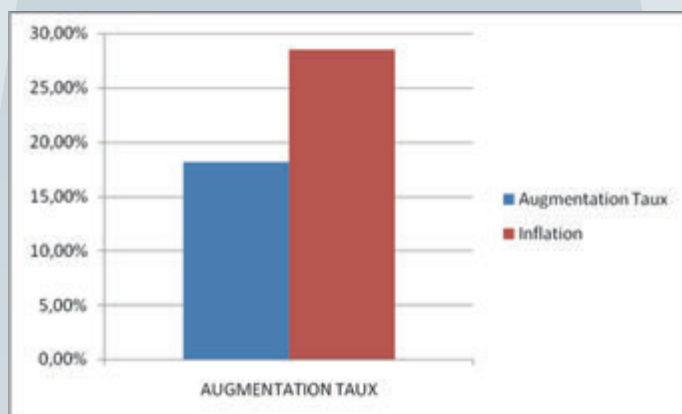
Ci-dessous, vous trouvez la répartition par grandes catégories de dépenses :



Les recettes ont été les suivantes :



Tout cela a pu être réalisé avec **une augmentation des taux d'imposition (18.12 %) très nettement inférieure à celle de l'inflation (28.53 %).**



Les statistiques officielles démontrent que la fiscalité est inférieure à celle des communes de la même strate démographique :

- Imposition par habitant : Coucouron : 184€ par habitant, très inférieure à la moyenne nationale (269€)
- Pression fiscale : 37 % contre 56 % de moyenne nationale.

DEVIS GRATUIT

Décapage BIO

Pour NETTOYER et DÉCAPER tous supports par aérogommage et hydrogommage

Pierre
Bois
Métal

Option mise en peinture après décapage.

Décapage Eyra ud Frères
07470 COUCOURON
Tél. 04 66 46 11 57
Fax 04 66 46 11 58
didiereyraud@wanadoo.fr
eyraud.bruno@wanadoo.fr

Eyra ud Frères

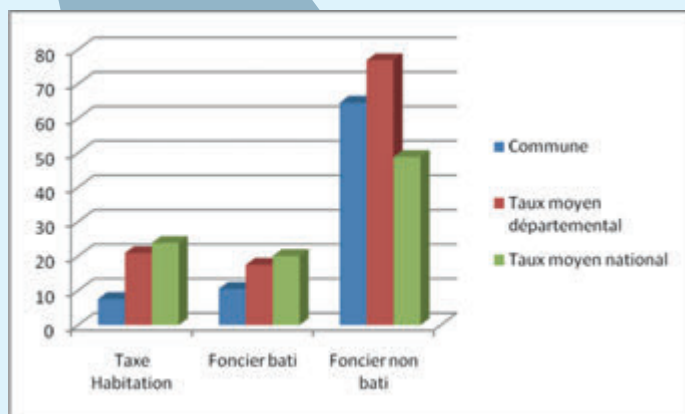
DEVIS GRATUIT

Plâtrerie - Peinture - Isolation - Carrelage
Faux plafonds - décoration

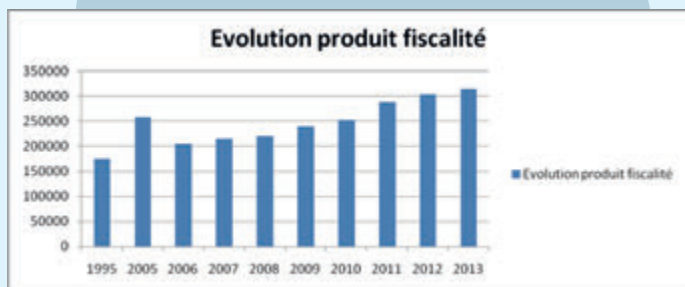
Route du Lac d'Issarlès 07470 COUCOURON - Tél. 04 66 46 11 57 - Fax 04 66 46 11 58
didiereyraud@wanadoo.fr - eyraud.bruno@wanadoo.fr

Le tableau ci-dessous compare nos taux d'imposition par rapport à la moyenne départementale et nationale. On constate des taux nettement inférieurs : taxe d'habitation :

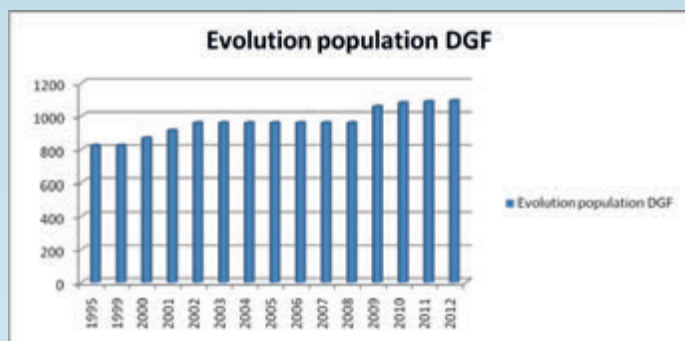
7.55 % à Coucouron et 23.83 % en moyenne nationale :



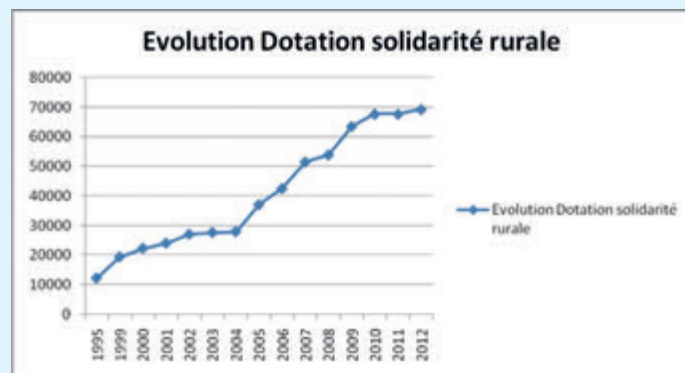
En revanche la progression de l'activité économique et de la construction a permis de faire exploser les bases d'imposition et le produit des impôts a augmenté de 79.65 % alors que les taux d'imposition n'ont progressé que de 18...12 %. **En 2013, les impôts vont rapporter 139 640 € (915 981 francs) de plus qu'en 1995 grâce à l'évolution de la masse imposable (constructions et activités économiques).**



La dotation globale de fonctionnement est basée sur la population DGF qui est égale à la somme de la population légale plus un habitant par résidence secondaire. Le tableau ci-dessous présente cette évolution :



Cette augmentation de la population a permis une très forte augmentation de la DGF et de la DSR (dotation de solidarité rurale) :



La renégociation de la totalité de la dette a également permis un gain fort appréciable. Faisons l'inventaire des réalisations :

INFRASTRUCTURES

Eau, assainissement et eaux pluviales :

Dans ce domaine, le montant total des travaux s'élève à 6 260 805 €. Un effort sans précédent a été accompli pour les hameaux avec renforcement de tous les réseaux d'eau et mise en place de l'assainissement collectif dans les plus importants :

- Création d'un réseau d'eau public à Montplaisir, aduction d'eau potable de Malevieille, renforcement des réseaux d'eau potable de Freydemesous, Olpilières, Espinassac, Chabannes et Montlaur
- Assainissement collectif à Freydemesous, Montlaur et Villeverte. Au chef-lieu, les travaux suivants ont été réalisés :
- Eaux pluviales du Couder, des Simonnets et du quartier du cimetière.
- Remplacement des canalisations d'eau et d'assainissement dans la traversée du chef-lieu et du vieux village avec création de réseaux pour les eaux pluviales. Bien entendu, la plus grosse opération est la nouvelle station d'épuration située à Montmoulard. Toutes les eaux usées du village et de Montmoulard vont y être traitées avec un système de boues actives situé dans un bâtiment fermé en raison des conditions climatiques.

>>>

Sur l'ensemble du territoire communal, deux dossiers sont en cours :

- La protection des captages d'eau : Les terrains ont été acquis et les travaux vont être réalisés en 2014 et 2015.
- Le SPANC (contrôle obligatoire des assainissements non collectifs) est lancé au niveau de la communauté de communes.

Enfouissement, électrification et éclairage public :

Dans ce domaine la commune a investi **2 647 869 Euros**. Citons : Réhabilitation du transformateur du Couder Mise en souterrain des réseaux téléphoniques et électriques dans la totalité du chef-lieu.

Enfouissement par ERDF de la ligne haute tension entre « les cailles » et la limite de la Haute Loire.

La rénovation de l'éclairage public a commencé et se terminera en 2013 par la suppression des ballons fluos interdits en 2015 et gros consommateurs d'énergie.

Voirie :

Dans ce domaine très sensible, il a été investi **2 391 984 €** dont les principales opérations, en dehors de l'entretien courant, ont été : La réfection totale des chaussées du chef-lieu (entrées, traversée, vieux village).

Création de nouvelles routes : Freydemesous, accès à la maison de retraite, Montlaur, de Chabannes à Montmoulard, du Bouchet à Olpillières, route du couder sous le lotissement les Varennes 3.

Réfection totale de la route de Roudigon

Aménagement de la place de la Mairie et de la place Eyraud.

Réglementation de la circulation dans le chef-lieu pour améliorer la sécurité.

Aménagement du parking du Ranc Sec et sécurisation de l'école publique.

Dénomination des rues du chef-lieu et signalétique des hameaux.

Il a également été régularisé la propriété de certaines voies communales et l'inscription de certaines voies sur le cadastre.

Le classement, en 2012, de la voirie a donné les résultats suivants :

- Chemins et rues 33 405 m
- Places : 16 110 m²

Aménagements et patrimoine communal :

Dans ce domaine, il a été investi 1 475 534 €.

De très nombreux aménagements ont été effectués :

Ravalement du monument aux morts.

Réhabilitation du patrimoine communal : porche maison Eyraud, Croix de la place, du cimetière et de Montlaur, Four de Freydemesous, Bascule... etc.

Amélioration du fleurissement du chef-lieu avec l'intervention de l'ESAT de la Laoune.

Aménagement de la place Eyraud et de la place de la mairie.

Création de la place Abbé Pierre et de la place du Demoisin : parkings et espaces pour le marché.

Pour des questions de sécurité : acquisition et destruction de la maison Chacornac et de l'ancienne scierie Courtial.

Réfection totale du toit de l'église.



ACTIVITES ECONOMIQUES

Urbanisme et logement :

Coucouron a connu une explosion de l'immobilier :

Création de 10 lotissements communaux et le lotissement de Vivarais Habitat représentant 130 terrains à bâtir. Ces différentes opérations ont produit un excédent global de 100 000 €. Il a été délivré 308 permis de construire en 18 ans dont 141 Maisons neuves et 56 Aménagements de maisons.

L'achat de terrain et leur viabilisation se sont élevés à 1 290 664 €.

Il a été instauré une carte communale qui a organisé la construction sur le chef-lieu et à Montmoulard, et du schéma général d'assainissement. Elle a aussi permis de protéger des terrains agricoles. Il convient de remercier sincèrement les agriculteurs pour leur compréhension et leur collaboration.

En matière de logements, un effort important a été accompli : Création de logements à la maison Eyraud, amélioration des logements « rue Père Barbe », construction d'une villa pour Monsieur le Curé ce qui est un atout indéniable pour le maintien d'un prêtre à Coucouron, vente du presbytère où il a été créé des logements.

Construction de 16 villas par Vivarais Habitat.

Le Foyer Vellave, nouveau propriétaire des 10 villas « SAR-MHAC » les a totalement réaménagées, elles connaissent maintenant le succès.

Réfection totale des toits de la maison Laurent et de l'école publique.

Le quartier des Costes a été viabilisé et permettra de nouvelles constructions. Les travaux seront financés par la PVR payée par les constructeurs.



Une PVR a également été instaurée dans le quartier du Pommier.

Lancement par la communauté de communes de l'opération habitat (PIG) qui va permettre à de nombreux propriétaires occupants de réhabiliter leur logement. Le montant des travaux qui devraient en découler sur la montagne est de 5 000 000 euros.



Le plan local d'urbanisme, en cours d'élaboration, est retardé par des contraintes dues à natura 2000 qui exigent de nouvelles études.

Equipements médico-sociaux

Nous avons regroupé dans cette rubrique 2 structures :

- La maison de retraite qui comprend également le Cantou et les cuisines.
- La Laoune qui regroupe: la petite enfance (crèche et centre aéré), la résidence accueil, le gîte de groupe. Nous y ajouterons aussi l'ESAT (centre d'aide par le travail) réalisé et financé par l'APATPH.

Depuis 1995, nous avons investi dans ce domaine **7 980 159 €**. Ces travaux ont été largement subventionnés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la CAF et la CRAM entre autres.

La maison de retraite emploie aujourd'hui 55 personnes (43 équivalents temps plein) soit depuis 1995, une augmentation de 42 employés.

Notons l'effort important de formation réalisé par le personnel. Je tiens à féliciter l'excellent travail de M. Allix, Directeur et de l'ensemble du personnel. Ce service offert aux résidents contribue à la réputation de l'établissement. L'établissement compte aujourd'hui 63 lits. Le taux de remplissage est très bon. Il est important, aujourd'hui, de vous présenter rapidement le compte administratif 2012 dont les dépenses s'élèvent à 2 005 646 € (1 395 487 € en 2008). Les comptes font apparaître un excédent global de 2000 €. Les dépenses de personnel sont de 1 332 215 € (1 010 077 en 2008) soit 66,42 % et la location annuelle à la commune est de 102 500 € ce qui représente le coût des emprunts. Les recettes se répartissent de la façon suivante : Prix de journée (53 %), forfait CPAM (32 %), APA (11 %) et autres produits (4 %) dont les repas à domicile.

Malgré un excellent niveau de service, les prix de journée sont les plus bas de l'Ardèche. Bien entendu, les résidents peuvent bénéficier de l'APL.

La petite enfance regroupe le centre aéré et la micro crèche. Ce sont 5 personnes (4 employées équivalents temps complet) plus les emplois saisonniers au centre aéré pendant les vacances. Ces services, comme ailleurs, coûtent cher à la commune malgré les aides de la CAF. Par contre, ils sont très appréciés par les parents.

La résidence où 36 grandes chambres de 30 m² ont été aménagées dont 24 sont à ce jour meublées.

Après un début difficile, l'établissement est en cours de remplissage. Les chambres très spacieuses sont particulièrement appréciées ainsi que les services proposés. Le prix journalier est très attractif: 25 € pour le seul hébergement et 35 € avec les 3 repas.

Le gîte de groupe permet une nouvelle offre touristique pour les groupes mais aussi pour les rassemblements familiaux ou professionnels. Il est composé d'une très grande pièce équipée d'une cuisine et de tout le mobilier nécessaire. La capacité d'hébergement est de 29 personnes réparties en 7 chambres.

L'ESAT a été construit par l'APATPH sur un terrain mis gratuitement à sa disposition par la commune. Il compte un atelier adapté, 9 logements et un service d'aide à la vie sociale. Nous devons une nouvelle fois remercier le président Charton et le conseil d'administration qui ont choisi Coucouron pour ce service qui emploie 4 encadrants et 16 emplois adaptés. Les logements sont tous occupés.

Il convient de mettre en évidence ces services médico-sociaux qui **emploient 90 personnes**.

Commerce, artisanat et agriculture

Nous avons fait le nécessaire pour conforter et aider ces secteurs. Le développement de la commune a permis l'installation de nouveaux artisans et commerçants mais aussi la modernisation de ceux existants.

Le marché du mercredi accueille de plus en plus de monde. Pour cela et pour des questions de sécurité, les deux actions suivantes ont été faites: Réorganisation du marché avec un nouveau plan de circulation et création de la place Abbé Pierre et de la place du demoisin. Cela a permis

d'aérer le marché qui, en été, accueille plus de 120 marchands et des milliers de visiteurs.

Pour l'agriculture, nous avons fait des efforts importants: entretien des chemins, création d'un chemin à Montlaur sur environ 1200 m, remplissage des tonnes à eau à Montlaur et installation d'un réservoir de 30000 litres au chef-lieu sans compromettre le réseau d'eau potable. Il a été créé une nouvelle zone artisanale des Aygades dont tous les terrains sont vendus sauf un. L'achat du terrain « Masclaux » a permis aussi la construction du centre départemental des routes par le département. Dans ce secteur, la commune conserve une réserve foncière de 9091 m².

Une opération d'aide aux commerçants et artisans (ORC) a été mise en place sur l'ensemble de la montagne.

Tourisme et sports:

Nous avons investi 1 077 011 € dans ces deux domaines.

Le tourisme est devenu une activité essentielle pour notre commune. Ses revenus bruts sont passés de 19 449 € en 1995 à 90 796 € en 2012 soit une progression de 243 %.

Camping: aménagement des bornes et de la voirie, achat de 18

HLL, destruction de l'ancien bâtiment d'accueil et construction d'un nouveau, installation de jeux, classement du camping en 2 étoiles.

Pour allonger la période de fréquentation touristique, 7 HLL ont été vendus. Les terrains restent

propriété de la commune les acquéreurs paient, à la commune, un loyer et des charges. Un nouveau projet de vente de 12 HLL neufs est en cours. Le nombre de caravanes et de tentes baissant, il était indispensable de faire évoluer notre clientèle.

Remise en activité du syndicat d'initiative, transformation en office du tourisme et maintenant en office de tourisme communautaire géré sous forme d'EPIC. Celui-ci est installé au relais thématique situé au centre du village.

Adhésion au circuit et au PEP des volcans et classement en station verte de vacances.

Aménagement du plan d'eau: tables, bancs, élagage des arbres, mise en place de la surveillance de baignade, faucardage, achat de 5 pédalos, création de l'aire de camping-car, très prisée, qui va encore être agrandie. Le bâtiment « buvette » a été totalement réaménagé avec la construction d'une terrasse.

Mise en place de circuits VTT et de randonnées pédestres.

La création du gîte de groupe amène une nouvelle clientèle.

Dans le domaine sportif, nous avons continué à aider les associations dans l'organisation des manifestations mais en plus nous avons fait des efforts importants dans les infrastructures: réfection totale d'un court de tennis, halle couverte et bien entendu reconstruction totale de la pelouse du terrain de foot et installation de l'éclairage.

Aménagement du chef-lieu: circuit thématique, jardin botanique, parcours de santé, mise en place d'une signalétique, parcours patrimoine.

VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Cela a concerné toutes les tranches de population. Citons quelques exemples:

Services à la population

Pour les jeunes:

Fonctionnement des 2 écoles: coût annuel en 2012 de 1039 € par élève soit 92515 €. Conventonnement avec l'école Marie Rivier. Mise en place de l'éveil musical et acquisition d'une classe numérique pour les 2 écoles.

Remplacement du véhicule de ramassage scolaire.

Gros travaux, changement du chauffage, agrandissement de l'école publique et changement du mobilier. En plus un logement a été supprimé pour créer la classe numérique.

Augmentation de l'amplitude de la garderie à l'école publique.

Financement du ludobus: animation gratuite pour les enfants.

Journée avec la prévention routière.

Financement classes transplantées au même niveau que le Conseil Général.

Construction d'un abri bus au couder et un à l'école publique.
L'arbre de Noël est organisé le dimanche pour permettre aux parents et grands-parents d'être présents.

Mise en place et financement d'un centre de loisirs et d'une micro crèche.

Aide exceptionnelle au comité des jeunes pour l'organisation de la fête votive.

Extension circuit de ramassage scolaire (Olpillières, le Bouchet) à la charge de la commune.

Mise en place de cours de musique, ouvert aussi aux adultes.

Pour nos anciens :

Choix entre le repas et le colis de fin d'année.

Portage des repas: 4745 portés dans la commune en 2012 et 1460 pour les autres communes.

Relance de l'ADMR locale qui occupe des emplois correspondant à 15 équivalents temps plein sur le plateau.

Animations à la maison de retraite par Déambull.

Subvention au club « les intrépides de la Laoune » et paiement de la totalité du chauffage et de l'électricité du local.

Construction d'un nouveau local particulièrement agréable dans le relais thématique pour le club « les Intrépides de la Laoune ».

Et pour tous :

Création d'un emploi pour la bibliothèque et l'école et pérennisation de cet emploi au 1er Avril 2005.

Informatisation de la bibliothèque.

Achat de matériel de déneigement: saleuse automatique, étrave, tracteur John Deere, marché avec l'entreprise Charre...

Grâce aux financements de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département, la commune est couverte par la téléphonie mobile, l'ADSL et la fibre optique.

Déplacement du bureau de vote au relais thématique plus accessible pour les personnes âgées ou handicapées.

Construction de la halle couverte qui a accueilli une messe avec plus de 700 personnes.

Création d'un site internet mis régulièrement à jour (www.coucouron.fr/).

- Parlons maintenant des services au public :

En premier ceux mis en place par la commune :

Aménagement et agrandissement de la caserne des pompiers et signature de la convention de départementalisation du corps des sapeurs-pompiers avec mise à disposition partielle d'un employé communal pour mieux assurer la protection des personnes et des biens.

Agrandissement du cimetière, réparation du mur de l'ancien cimetière et création d'un caveau communal. Enrobé sur toutes les allées de l'ancien cimetière.

Eglise: Participation à la réfection intérieure, changement du brûleur de la chaudière et participation aux frais de chauffage, chauffage et chauffe-eau installés à la sacristie, réparations du clocher et sécurisation des cloches. Réfection totale de la toiture.

Achat de la maison Bay pour l'agrandissement et la réhabilitation de la mairie qui est ainsi plus adaptée à la dynamique de notre commune et à l'augmentation de la population.

Restauration du plan cadastral de 1828 et des archives communales. Numérisation du cadastre grâce au SDE 07.

Achat de divers matériels: balayeuse, tondeuse, sulfateuse, tractopelle, camion, épareuse...

Opération paraboles pour la télévision et location d'un terrain pour un relais TNT.

La commune comporte tous les services médicaux: médecin, infirmiers, pharmacie, kinés, dentiste, orthophoniste

Et maintenant des services publics :

Coucouron est un bel exemple du maintien des services publics en milieu rural :

Une 3ème classe a été créée à l'école publique ce qui fait que la commune compte 5 classes avec l'école privée.

La construction d'un centre de tri postal a permis le maintien, sur le plateau, de 20 emplois qui auraient dû descendre dans la vallée.

La Perception a été maintenue avec un trésorier titulaire.

Le bureau de poste joue un rôle centralisateur.

Avec la décentralisation, la construction d'un centre départemental d'exploitation a été construit et assure ainsi la pérennité du service, en particulier pour le déneigement, et les emplois.

Pour défendre ces services, il ne fallait pas que se lamenter mais au contraire se battre et anticiper. C'est ce que nous avons fait :

En agrandissant l'école.

En construisant le centre de tri postal.

En transférant la perception.

En cédant un terrain au Département pour le centre d'exploitation.

En créant un relais des services publics.

La maison Roux, située en plein centre du village, a été aménagée en maison des services publics qui regroupe la trésorerie, l'ADMR, le contrat Leader et 2 logements.

Pour terminer sur les services, parlons des ordures ménagères: Arrêt et destruction de l'incinérateur à ordures de Montmoulard, fermeture de la décharge de Montlaur et suppression des dépôts sauvages, fourniture de containers à ordures et à verre qui sont en nombre trois fois plus important que dans des communes similaires, protège et fixe containers en cours

d'installation au chef-lieu et dans les hameaux, mise en place de la collecte sélective, création d'une déchetterie qui a été totalement financée par le SIDOMSA et dont l'utilisation est gratuite.

ANIMATION ET INFORMATION

Notre commune a très largement augmenté les aides aux clubs et associations mais a aussi investi :

Aménagement de l'espace Eyraud en bibliothèque, salle de réunion et création d'une salle appréciée pour les festivités et les réunions, construction de la halle couverte.

Equipped audio-visuel de la salle Eyraud.

Animation de la fête votive : feu d'artifice sur le plan d'eau et bal musette gratuit.

Soutien financier et technique aux nombreuses animations locales. Il faut remercier très sincèrement toutes les associations pour leur dynamisme.

Prêt gratuit des salles pour les activités sportives et culturelles.

Gestion plus rationnelle des salles communales et modification du règlement.

Création de la cérémonie des voeux.

Acquisition du terrain Masserand et construction d'un bâtiment pour les fêtes estivales et les chasseurs. Cet espace a permis d'accueillir des rassemblements organisés de « camping-car » très profitables au commerce local et à la publicité de la commune. (2002)

Nous avons tenu à ce que la population ait une excellente information : Création d'un bulletin municipal et création d'un site Internet avec compte rendu des réunions du conseil municipal et de la communauté de communes.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

La communauté « Entre Loire et Allier » a été créée le 1 janvier 2006. Cette évolution a été difficile mais indispensable. Comme promis, cette création n'a pas augmenté la pression fiscale. Citons quelques actions de cette nouvelle collectivité :

Mise en place de l'ORC (opération rurale collective) pour aider les commerçants et les artisans.

Enfouissement des lignes, électrification et éclairage public.

Transports scolaires et prise en charge du ticket modérateur.

Pour desservir le marché du mercredi, il a été mis en place des transports à partir du lac d'Issarlès et de Lesperon.

Politique touristique : création d'un office de tourisme communautaire avec son siège à Coucouron et un bureau au Lac d'Issarlès.

L'agriculture n'est pas oubliée avec l'intervention financière de la communauté pour le raccordement électrique des exploitations agricoles. L'agriculteur ne paiera au SDE que 1000 euros maximum, le reste étant pris en charge par la communauté.

Les permis de construire pour les éoliennes sont accordés depuis près de 2 ans mais sont suspendus à cause de recours au tribunal administratif.

Collecte et traitement des ordures ménagères : des efforts importants.

Candidature à un contrat leader (Europe) et approbation d'un contrat de territoire.

Deux opérations sont en cours avec les 2 communautés voisines :

- Une étude foncière pour permettre de mieux utiliser l'espace.
- Une opération habitat (PIG) qui va permettre l'amélioration de l'habitat. Un article séparé y est consacré.

DATES IMPORTANTES

Nous avons retenu quelques dates essentielles au cours de cette période :

- 2000 : Inaugurations multiples : agrandissement de la maison de retraite, traversée du chef-lieu et l'espace Eyraud
- 19 et 20 août 1995 : Concours départemental des vaches laitières
- 5 Juillet 2003 : Visite de Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture
- 28 Février 2007 : Visite de Christian Estrosi, Ministre de l'aménagement du territoire
- 1 juillet 2007 : Inaugurations multiples : Cantou, cuisine, centrale, Mairie, Agrandissement école, Presbytère, HLL au camping...)
- 16 Juin 2009 : Visite de Patrick Devedjian, Ministre de la relance
- 29 Novembre 2009 : 20^{ème} anniversaire de la maison de retraite
- 16 Juillet 2010 : passage du tour de France
- 22 Juillet 2011 : Inaugurations multiples : la halle d'animation, fromagerie de la Laoune, le relais thématique et la maison des services.
- 28 Aout 2011 : Concours départemental des vaches laitières
- 22 Juin 2013 : Congrès départemental des maires ruraux

Et d'autres encore : congrès départemental de la FNACA, assemblée générale du GDS (groupement de défense sanitaire), congrès départemental de la généalogie 22 juin 2013.

REMERCIEMENTS

A la fin de ce bilan, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué ou permis ces très nombreuses réalisations qui ont toujours été votées à l'unanimité :

- l'ensemble des conseillers municipaux des deux mandats : Allemand Daniel, Belledent Patrick, Bonhomme Joseph, Brun Maurice, Chaniel Eric, Courtial Pascal, Deldon Jean Marie, Delmas Christiane, Enjolras Albert, Eyraud Denis, Gramayze Jean Loup, Haon Jean Luc, Maillet Bernard, Maillet Marie Louise, Maillet Patrice, Masclaux Philippe, Moulin Christel, Reynaud Maurice, Roche Daniel et Veyradier Beatrice.
- Les membres du conseil d'administration et le personnel de la maison de retraite et en particulier le Directeur
- L'ensemble du personnel communal
- Les dirigeants et les membres des associations locales
- Albert Enjolras en tant que conseiller Général et Jean Claude Flory, député et vous tous qui nous faites confiance depuis 1995

**Ensemble nous avons transformé notre village,
continuons notre oeuvre.**

*Jacques GENEST
et l'ensemble des équipes municipales.*

A propos de la microcentrale

En fonction depuis 1985, la microcentrale a connu de grosses difficultés financières qui ont nécessité le versement de participations importantes des 3 communes :

- Coucouron : 228 095 €
- La Chapelle Graillouse : 91 639 €
- Lafarre : 26 574 €

Dans le même temps, les départements (Ardèche et Haute Loire) ont dû payer les emprunts qu'ils avaient garanti au crédit Agricole soit 2 057 913 €.

Entre 2001 et 2011, le syndicat a pu rembourser l'ensemble de ses dettes aux communes et aux départements. Cela a été possible grâce à des négociations et à des économies de gestion.

En 2012, la situation était assainie et a permis de reverser un excédent aux communes.

La production, en euros, a été la suivante :

Tout allait bien dans le meilleur des mondes sans compter sur une nouvelle législation. Pour qu'EDF ait l'obligation d'acheter, comme auparavant, l'électricité à un bon prix, il fallait réaliser, à partir du 1 novembre 2012, des travaux de près de 2.5 millions d'euros pour garder la puissance actuelle de 2.3 MW.

Cela était énorme et impossible de rentabiliser une telle dépense. Finalement, nous avons opté pour une nouvelle formule. Nous installons une nouvelle turbine de 400 kw qui nécessite des travaux pour 800 000 €HT. Le courant produit par cette turbine sera vendu au prix réglementé par l'obligation d'achat soit plus intéressant que sur le marché libre. Depuis le 1 novembre, nous vendons l'électricité au prix du marché libre qui est très nettement inférieur au prix de l'obligation d'achat.

Les travaux ont été adjugés et devraient être finis au printemps 2014.

Résidence accueil Montarem... ΑΡΑΤΡΗΗ

Voilà maintenant 4 ans que la résidence accueil a ouvert ces portes. Nous avons aujourd'hui un taux d'occupation moyen de 90 %. La résidence permet à des personnes en difficultés d'habiter de façon durable un lieu sécurisant et solidaire, dans un cadre agréable.

La résidence organise de façon hebdomadaire une réunion qui permet de réguler la vie en semi collectivité ainsi qu'un repas collectif afin de passer un moment de convivialité autour d'un plat préparé collectivement.

De plus diverses activités sont proposées, notamment la sortie au marché de coucouron, nous essayons de participer de façon régulière aux manifestations local, tout en organisant de manière ponctuelle des sorties plus exceptionnelles tel que le cinéma, les restaurants le bowling,



Les locataires n'ont pas l'obligation d'occuper un poste en ESAT, ils peuvent également être amenés à travailler en milieu ordinaire.

Tout ceci permet aux personnes de maintenir ou structurer des liens affectifs et sociaux, en favorisant également l'insertion dans un environnement social, professionnel et culturel.

Le travail en lien avec la conseillère du SAVS (Service Accompagnement à la Vie Sociale) permet de proposer un accompagnement individualisé.

L'APATPH souhaite aujourd'hui remercier, les personnes de la commune et des villages voisins qui participent aux diverses manifestations (concert solidarité, repas maôche) organisées au profit de l'association.

Le CD 110 enfin amélioré, mais à minima



M. Genest se félicite du lancement de ces travaux qu'il a fait inscrire

il y a plus de 10 ans et qui ont été également soutenus et poussés par Albert Enjolras. Il fallait être patient... Le chantier a été adjugé aux entreprises Laurens et SATP. Ils vont consister à un calibrage entre Belvezet et la RN 102 soit 2600 m. La bande de roulement aura 5.50 m de large avec 2 accotements de 1.50 m. Il y aura une reprise des aqueducs. La présence de zones humides a obligé à modifier le projet. Les travaux s'effectueront sur 2 tranches : en 2013 1550 m pour 540 000 € et en 2014 1050 m pour 420000 €. La première tranche devrait être achevée en septembre. Les travaux sont en cours. Par contre, nous pouvons être déçus par le projet définitif qui a été particulièrement réduit par des questions écologiques mais aussi financières. Les travaux amélioreront tout de même cette voie très empruntée par les habitants pour se rendre à Langogne ou au Puy.

Réglementation des Forages

La déclaration en mairie concerne tous les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine (puits et forages), dont l'usage est strictement réservé à des usages domestiques. Constituent un usage domestique de l'eau, au sens de l'article L. 214-2 du code de l'environnement les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques, propriétaires ou locataires des installations, et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes.

En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs, ainsi que tout rejet d'eaux usées domestiques dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg de DBO₅.

Que déclarer ?

Tout projet, toute intention ou toute réalisation d'ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique doit être déclaré.

Comment et où faire sa déclaration ?

Pour déclarer un ouvrage de prélèvement d'eau, puits ou forage à des fins d'usage domestique, il suffit de remplir un formulaire Cerfa 13837-01. Ce document permet de décrire les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement (sans entrer dans des précisions trop techniques) et de fournir les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. Le formulaire peut être retiré auprès des mairies ou via le site internet service public.

Une fois rempli, ce formulaire est à déposer auprès de la mairie de la commune concernée, qui vous remettra un récépissé faisant foi de votre déclaration.

Quand déclarer ?

Pour les ouvrages conçus à partir du 1er janvier 2009 : La déclaration doit être réalisée en deux temps.

- 1ère étape – Dépôt à la mairie du formulaire de déclaration de l'intention de réaliser un ouvrage, au moins un mois avant le début des travaux.
- 2e étape – Actualisation de la déclaration initiale sur la base des travaux qui auront été réellement réalisés, dans un délai maximum d'un mois après la fin des travaux.

Ce formulaire est à accompagner des résultats de l'analyse de la qualité de l'eau lorsque cette eau est destinée à la consommation humaine au sens de l'article R.1321-1 du code de la santé publique. Cette déclaration en deux temps est due au fait que les caractéristiques du projet d'ouvrage sont souvent différentes des caractéristiques de l'ouvrage finalement réalisé.

Pour les ouvrages existants (conçus avant le 1er janvier 2009) :

Une seule déclaration est nécessaire. Elle reprend les éléments relatifs à l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui. Tous les ouvrages existants devront être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Le code de la santé publique établit que l'eau destinée à l'alimentation de plus d'une famille doit avoir fait l'objet d'une autorisation préfectorale préalable (article L. 1321-7). Il prévoit en outre que, si cette eau est destinée à l'alimentation de plus de 50 personnes (ou si le débit journalier est supérieur à 10 m³) ou, quel que soit le débit, dans le cadre d'une activité commerciale (exemple: camping, hôtel...), elle est soumise au contrôle sanitaire de la DDASS (article L. 1321-4 III).

Loire: En route vers un Contrat Territorial

Le Mercredi 12 juin se tenait à Saint Eulalie une réunion regroupant tous les maires des communes du bassin de la Loire des sources à Brives Charensac. En plus des élus, les organisateurs (le SICALA 43 et les communautés de communes Entre Loire et Allier et Des Sources de la Loire) avaient aussi invités tous les partenaires et acteurs de la gestion de l'eau sur le territoire: chambres d'agriculture, fédérations de pêche, associations...

Cette réunion qui faisait suite à des réunions en comité plus restreint avait pour but d'informer et de discuter autour de l'opportunité de la mise en oeuvre d'un contrat territorial sur ce territoire. Après le mot d'accueil de M. Peyronnet (Maire de Sainte Eulalie) et l'introduction faite par les présidents des trois structures invitantes (M. Coudène, M. Genest et M. Faucher), la première étapes a constitué en une définition du territoire concerné par le projet. C'est bien tous le bassin versant qui est concerné et pas uniquement les cours car nous sommes tous acteurs de la qualité de nos rivières que l'on soit ou non riverain d'un cours d'eau. Ensuite la présentation c'est plus orienté vers l'outil de gestion qu'est le contrat territorial avec l'intervention de François



Penaud de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Il a expliqué à tous le fonctionnant de ce contrat sur 5 ans ainsi que sa phase d'émergence. Les conseils généraux et régionaux ont eux aussi expliqué comme ils pouvaient apporter leur soutien à ce projet. Enfin pour avoir une vision plus concrète des actions qui peuvent être menées durant un contrat territorial le SICALA a fait un retour d'expérience vis-à-vis du contrat dont ils sont déjà les porteurs sur le Lignon.

Préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

La partie la plus importante pouvait commencer avec la discussion pour estimer la pertinence de la mise en oeuvre d'un contrat territorial sur ce territoire. La plus value qu'apporte nos milieux aquatique encore préservé et la nécessité d'oeuvrer pour leur pérennité et leur amélioration est un constat partagé par tous. Le contrat territorial en tant que démarche d'accompagnement basé sur le volontariat et la synergie de tous les acteurs semble le bon

outils. Le besoin du soutien de tous les partenaires et d'une solidarité amont aval à l'échelle de tous le bassin de la Loire a été mis en avant. Ces actions serviront le territoire mais aussi tout l'aval du Puy en Velay à l'estuaire.

Le SICALA et les deux communautés de communes vont déposer un dossier de présélection cet été pour une reconnaissance du territoire à l'automne prochain.

La santé en milieu rural

C'est un service qui est très important pour notre population souvent âgée. La pénurie de médecins démontrent l'incapacité de nos gouvernants, depuis 30 ans, à gérer ce dossier et à former des médecins qui doivent maintenant venir de l'étranger. Cela est un gros handicap qui n'avait pas besoin d'une décision absurde de l'Agence régionale de la santé. Celle-ci décidait de supprimer, à partir du 31 mai, les gardes de nuit dans plus de la moitié de l'Ardèche.

Cela voudrait dire tout simplement que la moitié des ardéchois n'aurait plus eu le droit d'être malade de

0 à 6 h. En effet, dans ces conditions, les médecins n'auraient plus à être présents pour intervenir dans ce créneau horaire,

il faudrait téléphoner au 15. Mais qui interviendra quand on est, comme nous, très éloigné d'un centre hospitalier? C'était vraiment une nouvelle menace pour le monde rural: en effet, de nombreux retraités viennent se retirer chez nous mais ils ne viendront plus s'ils n'ont plus la sécurité médicale.

Pour railler cette absurdité technocratique, j'ai pris, en tant que Maire, un arrêté interdisant aux coucouronnaises et Coucouronnaise d'être malade entre 0 et 6 heures et j'ai surtout demandé aux médecins d'organiser les horaires de maladie de leurs patients.

Cela a été efficace car le directeur de l'ARS m'a contacté très rapidement et en plus il a le sens de l'humour en me disant que cela n'était pas fait pour faire des économies mais pour améliorer le service. Le projet a été suspendu et il semblerait que Coucouron continue définitivement à bénéficier des gardes de nuit. Grâce à notre lutte et à la médiatisation de l'arrêt, nous avons gagné.

ADMR

Dans le secteur d'activités de l'aide à domicile, qui depuis quelques mois rencontre des difficultés au niveau départemental et national, l'association locale de l'ADMR a réalisé sur l'année 2012 un excédent de 13 362 euros. Cette gestion permet à l'association de s'orienter vers un retour à l'équilibre des comptes de l'association.

L'activité de l'association présente une légère baisse de 2.5 % avec une activité de 24 392 heures durant l'année 2012. L'association a employé 38 salariés durant l'année 2012 ce qui représente 17.98 équivalent temps plein. Ils sont intervenus chez 178 personnes. L'association a aussi installé 15 appareils de téléassistance pour permettre aux personnes de rester à leur domicile tout en ayant une sécurité supplémentaire. L'ensemble de ces activités a généré 501 258 euros de recettes et 487 896 euros de dépenses soit un excédent de 13 362 euros. Les salaires et les remboursements des indemnités kilométriques au personnel représentent 318 000 euros.

L'ADMR intervient pour les personnes encore dans la vie active et qui souhaitent une aide pour les tâches quotidiennes du ménage. Le tarif horaire pour ces prestations est de 20.00 euros avec une participation de 1,50 euros par déplacement et par intervention (les utilisateurs de ces services bénéficient d'un crédit d'impôt de 50 % soit un coût réel d'environ 10 euros par heure).

L'association ADMR a participé, en 2012, l'animation locale en prenant en charge la buvette du bal de la salle polyvalente le dimanche soir lors de la traditionnelle fête votive. Cette opération sera renouvelée lors de la fête 2013.

Pour tous renseignements concernant les demandes de prestations vous pouvez appeler le secrétaire les matins du lundi au jeudi soit directement au local soit en appelant au 04 66 46 18 36, le secrétaire de l'association vous renseignera sur toutes les possibilités d'offres de service que propose l'ADMR et il vous aidera dans vos démarches administratives.

Le Président de la Fédération Départementale lors de l'assemblée Générale au Lac d'Issarles





CRECHE

La micro crèche a une capacité d'accueil de 9 places, avec un taux d'occupation de 53 % en 2012.

Les enfants accueillis viennent essentiellement des territoires partenaire dans la mise en place de la structure (communauté de Commune entre Loire et allier et Sources de la Loire), mais aussi de Haute Loire et concernent 28 enfants.

Depuis le mois de Mars 2013, de nouveaux horaires d'accueil des enfants sont en place. Sur inscription, le personnel de la crèche peut accueillir les enfants à partir de 7 heures. Cette mesure vise à adapter les horaires aux nécessités de la crèche aux familles.

Les enfants sont encadrés par une auxiliaire de puériculture, deux CAP petite enfance et une assistante maternelle.

L'encadrement de l'équipe est assuré par Mme Dominique GIBERT, infirmière.

Cette structure s'adresse aussi aux personnes qui viennent passer leurs vacances sur notre territoire (sous réserve de place disponible).

Pour les personnes qui seraient éventuellement intéressées, elles peuvent prendre contact avec Mme GIBERT Dominique, à la micro crèche au 04 66 46 11 71.

Centre aéré

Le centre aéré des Péquélous, géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Coucouron, accueille les enfants de 3 ans à 6 ans.

Durant l'hiver il fonctionne une semaine durant les vacances scolaires de février; Pâques et toussaint.

Pour l'été 2013, la période d'ouverture est fixée du 8 juillet au 23 août 2013 soit sept semaines d'ouverture. Le programme estival s'articule autour des thèmes du jardinage avec la création d'un potager à proximité du centre aéré; des activités ludiques telles que le tennis ou la piscine, mais aussi culturelles avec une initiation à l'art du conte, et bien d'autres activités

Comme pour la micro crèche, les horaires d'accueil sont modifiées pour les vacances à venir. Ainsi, les enfants pourront arriver dès 7 heures mais sur inscription. Le personnel qui encadre les enfants est composé d'une directrice titulaire du BAFD et de trois animatrices titulaires du BAFA.



La tarification tient compte des revenus des familles. Le centre aéré accepte différents mode de paiement: les bons vacances et chèques vacances, mais aussi les CESUS. Selon la situation des familles une participation du Conseil Général de l'Ardèche peut vous être attribuée.

BRAVO A NOS FOOTBALLEUSES

Dimanche 23 juin, l'équipe féminine jouait la finale de la coupe drome Ardeche à Portes les Valence contre l'équipe de Vernoux; La municipalité avait mis à la disposition un car. C'est donc vers les 9 heures que celui-ci est parti avec le président Trin et Jacques Genest, Maire. C'est dans une excellente ambiance que s'est déroulée cette journée. Nos joueuses ne surent pas prendre la dimension de la rencontre et ont dû succomber 5 à 2 contre une très bonne équipe.

Cette finale intervient après un championnat de Haute Loire excellent: elles terminent première et invaincues. Nous leur adressons nos félicitations pour cet excellent parcours aux joueuses mais aussi à leurs entraîneurs et responsables (Pascal, Claude, Michèle...).

Ce parcours sans faute montre le dynamisme de l'AS Coucouron. Que cela continue.

Maison de retraite

La Maison de retraite de Coucouron a une capacité d'accueil de 64 résidents. Les personnes accueillies viennent principalement du secteur de Coucouron mais aussi de Haute Loire (du fait de sa proximité avec la commune). Elle accueille aussi des personnes originaires de la région, qui après avoir vécu pour des raisons personnelles ou professionnelles loin de Coucouron, souhaitent revenir sur leur lieu d'origine.

La Maison de retraite est un élément essentiel dans la vie économique de la commune avec de nombreux emplois : en moyenne 45 personnes travaillent dans l'établissement ce qui représente des retombées économique important sur la région (environ 800 000 euros de salaire net sont versés au personnel pour une année). Enfin près de 250 000 euros sont versés à différents partenaires situés sur le territoire communal.

La Maison de retraite propose aux résidents diverses animations : sorties en car, participation à la fête de la Maoche, carnaval avec les écoles, accueil d'intervenants extérieur pour des après midi chansons. Ces animations complètes les traditionnelles après-midi jeux de société. Plus simplement les résidents font « le couvige ».

La Résidence Service de La Laoune à Coucouron

vous propose :

Les services :

- Navettes vers les commerces et le centre du village.
- Présence de personnel.
- Repas de midi pris en commun.
- Repas du soir dans les studios.

Les locaux :

- La Résidence Service comprend 24 studios meublés de 29m² avec une salle de bains spacieuse et adaptée.
- Possibilité d'amener ses meubles

Tarifs :

Hébergement à partir de **25€**

Restauration à partir de **5€**

Pour tous renseignements contactez le 04 66 46 18 19
Mail : mdr-saintjoseph@orange.fr
La Laoune - 07470 COUCOURON

A partir de **60 ans**

Séjour permanent ou temporaire (hiver ou été)



La Maison de retraite gère aussi **La Résidence Service de la Laoune** qui s'adresse à des résidents présentant une faible dépendance (GIR 6 à GIR 4). Ouverte depuis 18 mois, elle accueille actuellement 13 résidents.

Pour tous renseignements concernant ces deux structures vous pouvez prendre contact avec la Maison de Retraite au 04 66 46 18 19.

Groupement de Défense Sanitaire (GDS)

Le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) du cheptel de l'Ardèche a choisi Coucouron pour tenir son Assemblée Générale.

Dans son mot d'accueil Monsieur le Maire et Conseiller Général du canton, Jacques GENEST, a mis en évidence le dynamisme de sa commune, notamment sur le plan de la production agricole.

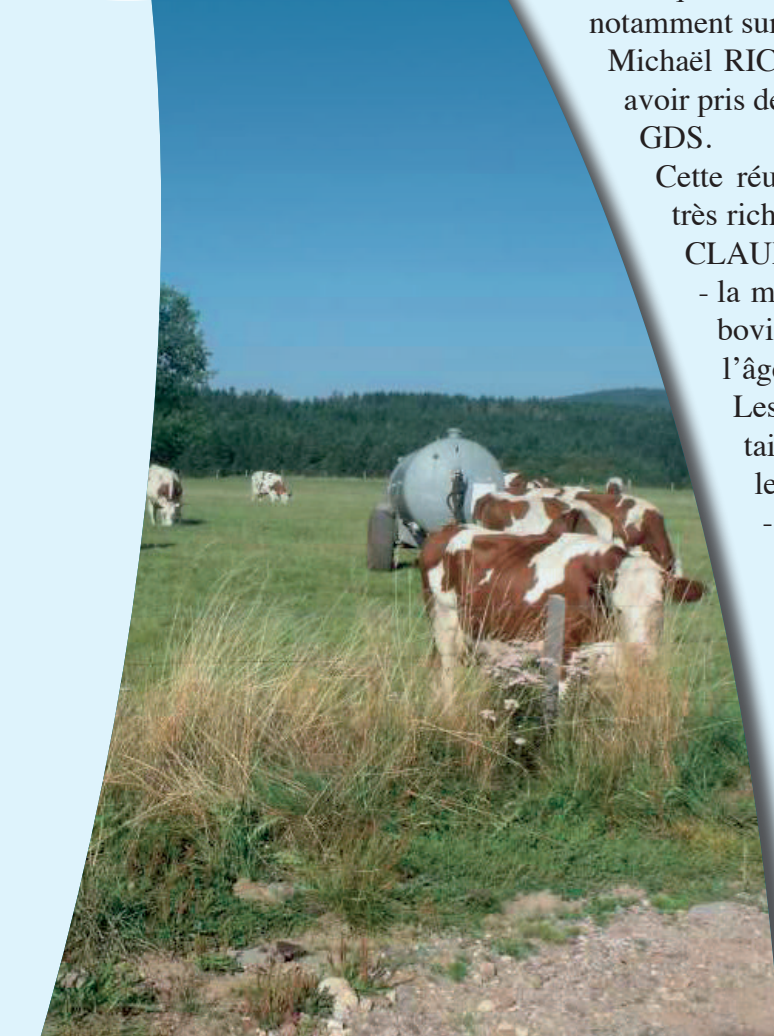
Michaël RICHARD a présidé sa première assemblée générale après avoir pris depuis un an, la relève de Chantal CHAMBON à la tête du GDS.

Cette réunion a permis de faire le point sur un bilan d'activité très riche présenté par les techniciens du GDS et Philippe MASCLAUX qui a insisté sur 3 actions sanitaires :

- la mise en place du kit introduction permettant aux éleveurs bovins volontaires de tester avant achat 2 à 4 maladies selon l'âge des animaux (IBR, BVD, besnoitiose, paratuberculose). Les achats sont très souvent à l'origine des problèmes sanitaires rencontrés dans les troupeaux et il est important que le maximum d'éleveurs signe le contrat
- le suivi personnalisé pour les éleveurs qui rencontrent de gros problèmes sanitaires
- La surveillance des maladies émergentes (besnoitiose, virus de Schmallenberg...)

Dans son rapport moral Michaël RICHARD a fait part de la rigueur dans la gestion du GDS qui permet malgré la baisse importante des effectifs animaux de limiter l'augmentation des cotisations à 1 % pour 2013. Il a développé les projets pour l'année à venir, avec notamment la mise en place de la certification « bovin non IPI », la mise en place de recommandations basées sur les statuts sanitaires des lots d'animaux pour l'introduction en petits ruminants, la mise en œuvre de plan cellules en caprins. Michaël RICHARD a rappelé également la force de l'engagement collectif pour progresser en matière sanitaire, et l'intérêt des formations collectives orientées sur la prévention et les échanges de pratiques entre éleveurs.

Le Président de la Chambre d'Agriculture Jean Luc FLAUGERE a félicité le président du GDS pour la prise en compte de l'ensemble des problématiques sanitaires du cheptel ardéchois et pour son engagement dans la réflexion des organisations de l'élevage afin d'amener toujours un meilleur service aux éleveurs. Il a rappelé l'importance de la complémentarité sanitaire - identification des animaux (traçabilité), et la nécessité de communiquer largement pour montrer aux consommateurs toute l'attention



qui est portée par les éleveurs ardéchois à la qualité des produits animaux.

Jean-Paul ROUX, Président de la commission agricole du Conseil Général, a rappelé le rôle essentiel de l'élevage pour le département, l'importance de s'intéresser aux maladies qui ne font pas l'objet de prophylaxies réglementaires. Il a assuré le GDS du soutien financier du département en se félicitant des excellentes relations de travail entre les élus et les services.

Le GDS de l'Ardèche avait choisi de développer comme thème technique : « l'utilisation raisonnée des médicaments, un enjeu pour les éleveurs et pour la société ».

Claude HUGON éleveur bovin laitier à Coucouron et François COSTE, éleveur caprin et bovin lait en bio, ont témoigné de leur expérience sur le raisonnement dans l'utilisation du médicament. Ils ont particulièrement insisté sur la surveillance des bêtes, l'anticipation, la nécessité d'intervenir rapidement, l'ambiance du bâtiment d'élevage... L'augmentation des productions est un facteur défavorable, mais l'attention qui est portée aux animaux, l'équilibre alimentaire, la prévention des carences, le choix au bon moment des molécules efficaces... sont autant d'atouts qui permettent de réduire l'utilisation du médicament.

Isabelle TOURETTE de GDS France a présenté le phénomène d'antibiorésistance qui touche les humains et aussi les animaux d'élevage. L'antibiorésistance peut être naturelle : des bactéries sont naturellement résistantes, et un traitement inadapté peut les sélectionner. L'antibiorésistance peut être acquise par exemple par l'adaptation de la bactérie à l'antibiotique prescrit. Les antibiotiques de dernières générations (« critiques ») doivent être conservés pour une utilisation en dernier recours. C'est une nécessité pour les humains et pour les animaux. En conclusion : « moins d'antibiotiques » par des mesures de prévention et d'observation et « mieux d'antibiotiques » par l'adaptation et le respect des prescriptions.

Philippe Masclaux à l'honneur

A l'occasion de l'assemblée générale du GDS (groupement défense sanitaire) à Coucouron, il a été rendu honneur à Philippe Masclaux qui a décidé d'arrêter sa fonction de vice-président comme il ne s'est pas représenté



à la chambre d'agriculture. Mme Chantale Chambon, ancienne présidente et présidente d'honneur, lui a rendu hommage avec beaucoup d'émotion. Elle rappela son fort engagement dans le monde agricole mais aussi dans la société (commune, sport...). Citons la « je veux te dire Philippe pourquoi on t'aime : parce que tu es une personne saine, franche, correcte, simple, sensible derrière ta carapace de montagnard. Quand on te rencontre, tu ne sais pas masquer tes émotions sur ton visage, si tu as des soucis de famille, une panne sur le matériel, la mauvaise météo au moment des foins, un problème sur le troupeau... Mais ce moment de découragement sera vite balayé par ton optimisme jovial... Philippe, nous garderons de toi l'image parfaite du responsable de la montagne ardéchoise avec tes emballements, tes saintes colères quand tu estimes qu'on ne prend pas assez en compte les difficultés et les handicaps de ta région difficile... avec ton enthousiasme et ton dynamisme pour entraîner tes collègues avec toi vers des démarches de progrès et d'espoir ». Nous nous joignons à cet hommage mérité. Après Albert Enjolras, c'est un deuxième pilier du monde agricole qui décroche... Souhaitons aux nouveaux et jeunes responsables autant de réussite.

8 À HUIT
Am Cœur de la Vie.



M. et Mme DESHORS

Avenue Joseph Bonhomme

07470 COUCOURON

Tél. 04 66 46 13 76 - Fax 04 66 46 15 05

IMPORTANT

REFORME DES SCRUTINS LOCAUX

L'assemblée nationale vient d'adopter définitivement la modification des scrutins locaux. **Ce résumé tient compte de la décision rendue par le conseil constitutionnel le 16 mai 2013.**

Voici les mesures qui concernent notre commune.

Département :

Les prochaines élections auront lieu **en mars 2015** avec un renouvellement général. Le conseiller général est remplacé par le conseiller départemental. L'Ardeche comptera 17 cantons où il sera élu **un binôme composé d'un homme et d'une femme inscrits** sur le bulletin de vote par ordre alphabétique: chacun ayant un remplaçant de même sexe.

« *La modification des limites territoriales des cantons effectuée en application du I est conforme aux règles suivantes :*

- *Le territoire de chaque canton est défini sur des bases essentiellement démographiques : la moyenne pour l'Ardeche est de 18534 habitants par canton. La clause de + ou - 20 % n'existe plus dans la loi.*

- *Le territoire de chaque canton est continu ;*

- *Est entièrement comprise dans le même canton toute commune de moins de 3 500 habitants ;*

Le Conseil constitutionnel a supprimé la possibilité de dérogation pour des questions géographiques : S'il admet qu'il puisse être apportées des exceptions de portée limitée aux règles strictes du redécoupage, il considère en revanche, que les justifications (topographie, relief, hydrographie, répartition de la population sur le territoire, d'équilibre d'aménagement du territoire....) citées par le texte, sont par leur généralité susceptibles de donner lieu à « des délimitations arbitraires de circonscriptions ».

Cette possibilité, suite à un amendement de l'ANEM (élus de la montagne), avait pour but de lutter contre la non représentation des territoires ruraux de montagne.

La qualité de chef-lieu de canton est maintenue aux communes qui la perdent dans le cadre d'une modification des limites territoriales des cantons jusqu'au prochain renouvellement général des conseils départementaux. **Mais les critères de désignation des**

nouveaux chefs-lieux des cantons, issus du nouveau découpage, ne sont pas définis.

C'est donc fini, il n'y aura plus de conseiller général du canton de Coucouron puisque celui n'existera plus.

Appliquons ces nouvelles règles au plateau :

Les 4 cantons actuels (Burzet, Coucouron, Montpezat et St Etienne de Lugdarés) représentent une population de 6389 habitants très éloignée des 18534. Si l'on y ajoute, le canton de Thueyts nous arrivons à 14195 et avec Antraigues à 17010, soit encore inférieure à 18534...

Il sera donc très difficile d'avoir un conseiller départemental élu sur le plateau.

Cette loi démontre, une nouvelle fois, le mépris de nos gouvernants pour la ruralité et les ruraux.

COMMUNES :

Conditions d'éligibilité :

Nul ne peut être élu conseiller municipal s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus.

Sont éligibles au conseil municipal tous les électeurs de la commune et les citoyens inscrits au rôle des contributions directes ou justifiant qu'ils devaient y être inscrits au 1er janvier de l'année de l'élection.

Le mandat de conseiller municipal est incompatible avec l'exercice d'un emploi salarié au sein du CCAS de la commune.

Communes de moins de 1000 habitants :

Dans les communes de moins de 1000 ha, le mode de scrutin actuel est maintenu. Par contre, une nouveauté importante : pour être élu, **il faudra obligatoirement être candidat** (déclaration à la sous-préfecture ou préfecture avant le 3^{ème} jeudi qui précède le jour du scrutin à 18 h) pour le premier tour et au second tour (le mardi qui suit le premier tour à 18 heures) pour les candidats qui ne se sont pas présentés au premier tour. Nul ne peut être candidat dans plus d'une circonscription électorale.

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou

groupée. Seuls peuvent se présenter au second tour de scrutin les candidats présents au premier tour sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Le jour du scrutin, sont affichés dans chaque bureau de vote, le nombre de conseillers municipaux à élire par la circonscription ainsi que les noms et prénoms des personnes candidates.

Sont valables les bulletins qui comportent plus ou moins de noms qu'il n'y a de conseillers à élire. Les derniers noms inscrits au-delà de ce nombre ainsi que les noms des personnes qui n'étaient pas candidates ne sont pas décomptés.

Conclusion : les électeurs pourront rayer des noms mais ne devront pas ajouter des noms de personnes non candidates.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Dans les communes de moins de 1000 ha, la désignation des conseillers communautaires se fera suivant l'ordre du tableau dont il est bon de rappeler les règles :

« L'article L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales est complété par un II ainsi rédigé :

« II. – Les membres du conseil municipal sont classés dans l'ordre du tableau selon les modalités suivantes.

« Après le maire, prennent rang les adjoints puis les conseillers municipaux.

« Sous réserve du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste. »

Pour les conseillers municipaux, ceux proclamés élus au premier tour prennent rang avant ceux élus au second tour. Entre élus au même tour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus et à égalité de voix par priorité d'âge.

Des Hommes, Un Savoir Faire, Une PME

S E R P

Eclairage Public

ELECTRIFICATION RURALE - MISE EN LUMIERE
CONCEPTION / REALISATION

ENTREPRISES CERTIFIEES ISO 9001:2008

SERVICE DES EAUX

Un nouveau règlement de l'eau est en place depuis le 1 janvier 2013. Les principaux changements sont les suivants :

• Demande de coupure du branchement eau :

Toute demande doit être faite à la mairie.

En réponse, le secrétariat fera signer l'imprimé ci-joint.

L'article 18 prévoit : « la réouverture du branchement est gratuite lorsque l'abonné continue à payer son abonnement. En cas de non-paiement, elle est égale au double du prix annuel de l'abonnement ».

Les services techniques ne procéderont à la coupure ou à l'ouverture qu'après délivrance de l'imprimé signé par un élu et en aucun cas avant sauf urgence.

• Demande de branchement :

Pour chaque demande (construction, aménagement...), le pétitionnaire doit remplir une demande.

Il lui sera envoyé avec le règlement.

Le branchement ne pourra être effectué qu'après retour du présent imprimé signé.

• Règlement :

J'attire votre attention sur le point suivant :

Article 6 – REGLES GENERALES CONCERNANT LES ABONNEMENTS ORDINAIRES

« Les abonnements ordinaires sont souscrits pour un an et se renouvellent par tacite reconduction par période d'une année à compter du 1 janvier. L'abonnement est dû par l'abonné à la date du 1 janvier. Tout abonnement commencé est dû en entier sans exception ni réserve sauf si la mise en service a lieu dans le courant de l'année auquel cas il est fait application des dispositions prévues à l'article 17 ci-après. En cas de mutation (locataire ou propriétaire), l'abonnement et la consommation sont dus par l'abonné au 1 janvier. **En aucun cas, il n'est fait une répartition.**

Pour un immeuble comprenant plusieurs logements et n'ayant qu'un compteur général, chaque logement est soumis au paiement d'un abonnement.

Les frais de timbre et d'enregistrement auxquels l'abonnement peut être assujéti sont supportés par l'abonné.

Au vu de sa demande, le service des eaux remet au nouvel abonné un exemplaire du présent règlement et des tarifs en vigueur. «

Il est rappelé que personne ne doit intervenir sur le réseau communal et les vannes sans l'autorisation de la commune.

Le règlement complet peut être consulté sur le site de la commune.

TRES IMPORTANT :

POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS

Explications sur l'article 6 :

« Avec des changements de locataires fréquents, la gestion des locaux loués était devenu très compliqué. Dorénavant, l'abonnement et la consommation seront annuellement établis au nom du propriétaire à charge à lui de se faire rembourser par son locataire.

En cas de vacance les clauses inscrites dans le paragraphe « demande coupure du branchement d'eau » seront appliquées.



Ecole de Musique

Depuis fin mai, une trentaine d'élèves de l'école de musique de l'Antenne des Sources rayonne dans différentes manifestations en essayant leur musique ! Ce fût d'abord à Langogne le 29 mai, que les ateliers cuivre et batucada enfant ont participé à l'audition de l'Ecole Départementale de Musique de Lozère, cousine d'Ardèche Musique et Danse.

Puis la batucada enfant a animé le marché de Coucouron le 5 juin dernier en jouant au milieu des étals.

La batucada adulte s'est exporté le 8 juin à Colombier le Vieux pour le « Festoch » en rencontrant 2 autres batucada d'Ardèche Musique et Danse et a animé la fête du printemps le lendemain matin au Lac d'Issarlès malgré une pluie battante !

La chorale et les ateliers guitare ont donné un concert dans l'église de Lanarce dimanche dernier devant une quarantaine de spectateurs.

Tous ces concerts sont l'occasion pour les élèves de se confronter à un public, de rencontrer d'autres musiciens et de partager leur énergie musicale.

Pour plus de renseignements et inscriptions,
veuillez contacter le secrétariat de l'antenne des Sources :
04 66 46 59 80.

Cette école est financée par la communauté de communes.



SPANC

La création du service public d'assainissement non collectif résulte d'une obligation légale issue de la **loi sur l'eau 92-3 du 3 janvier 1992** dont le fondement repose sur la protection de la ressource en eau en France. Ainsi, les communes ou leurs groupements devaient prendre en charge au plus tard le 31 décembre 2005 les dépenses de contrôles des systèmes d'assainissement non collectif.

OBLIGATION LEGALE

Les propriétaires (actuels et futurs) d'une habitation non raccordable au tout à l'égout, sont responsables de l'installation de leur assainissement autonome. Les lois sur l'eau (1992 & 2006) obligent les communes à contrôler périodiquement l'entretien et le bon fonctionnement de ces installations.

LA SOLUTION INTERCOMMUNALE

Avec du retard les communes ont donné la compétence à la Communauté de Communes « Entre Loire et Allier » qui a été chargée de l'organisation. Pour cette action la Communauté de communes « Entre Loire et Allier » s'est regroupée avec la Communauté de communes des Sources de la Loire, pour mutualiser ce service et faire appel à un bureau d'étude.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CdC « Entre Loire et Allier » existe officiellement depuis le 31 janvier 2013, avec l'attribution du marché à Véolia Eau

MISSIONS :

CONSEILLER & CONTROLER

Le SPANC de la CdC « Entre Loire et Allier » est là pour vous aider à respecter cette obligation. Il est votre interlocuteur privilégié lors des phases de conception, implantation et entretien de votre assainissement individuel. Il vous informe sur la réglementation, les normes et vous conseille sur les solutions envisageables.

Le technicien est aussi contrôleur. Il vérifie la conformité de votre installation avec la loi sur l'eau. Il diagnostique si vos eaux usées sont suffisamment épurées avant le rejet dans la nature.

REDEVANCE

Le SPANC est obligé par la loi de s'autofinancer. Aussi, une à deux redevances vous seront demandées à l'issue du ou des contrôles effectués lors :

- d'un assainissement neuf,
- d'un assainissement existant
- d'un assainissement réhabilité

Vous recevrez une facture à payer auprès du Trésor Public qui dépend du contrôle et de la mission :

- Diagnostic initial : redevance de 100.58 € TTC
- Contrôle des nouvelles installations :
 - Projet : redevance de 73.83 € TTC
 - Réalisation : redevance de 68.48 € TTC
- Diagnostic anticipé : 100.58 € TTC

CONTACT

CDC « Entre Loire et Allier »
Place de la Mairie
Téléphone 04-66-46-59-80



Une opération pour l'amélioration de l'habitat



La Communauté de communes « Entre Loire et Allier », représentée par son Président Jacques GENEST, chef de file d'une opération regroupant 28 communes a eu l'honneur de signer cette convention qui contractualise avec l'Etat des aides pour les propriétaires occupants intitulé Programme d'Intérêt Général (PIG) regroupant le territoire de la communauté de communes « Entre Loire et Allier », la communauté de communes Sources de la Loire, Cévenne et Montagne Ardéchoise, des Boutières (pour les communes de Boree, La Rochette et Saint-Clément) et la commune de Lachamp Raphaël

UN PROGRAMME A FORT IMPACT SUR LE TERRITOIRE

- VOLET ECONOMIQUE

- 1 161 286,00 € de subventions ont été réservés par l'ANAH
- 30 000 € de subventions ont été réservés par la Région Rhone-Alpes
- 160 879.77 € de subventions ont été réservés par les collectivités (CDC Boutières, Cévenne et Montagne Ardéchoises, Entre Loire et Allier, Sources de

la Loire, et Lachamp-Raphaël)

- Soit 3 380 412 d'investissement privé, se répercutant sur l'économie locale

- VOLET SOCIAL

- Le programme permettra, par l'octroi d'aides financières, d'améliorer les conditions de vie des ménages les plus modestes, dont les ressources ne permettent pas le financement de travaux.
- Il facilitera le maintien à domicile des personnes vieillissantes



COMPOSTAGE et COMPOST VERT



COMPOSTEUR BOIS
Fabriqué en châtaigner
capacité 350L - 35 €



COMPOSTEUR PLASTIQUE
Plastique recyclé
capacité 325L - 18 €

COMPOST VERT

Compost vert conforme à la norme NF U 44-051
et utilisable en agriculture biologique



Compost en vrac :
(criblé à la maille de 20)
25 € la tonne (non livré)



Compost en sac de 20 kg :
(criblé à la maille de 10)
3,90 € le sac
2,80 € le sac à partir de 21 sacs

Pour plus d'infos : www.sidomsa.net



Pour tout renseignement, contactez le
SIDOMSA au 04 75 94 33 57 ou par courriel
compost.sidomsa@gmail.com - www.sidomsa.net





Les Déchetteries



Accès gratuit pour les particuliers et les communes. Déchets d'origine professionnels non acceptés.



La filière matelas : Depuis 2012 le SIDOMSA a mis en place la récupération des matelas dans ses déchetteries. Ils sont recyclés en Ardèche, à FLAVIAC.

Adresses et horaires des déchetteries :

VERS ST PAUL DE TARTAS (43)



COUCOURON

Près du stade
Le lundi, mercredi, samedi
de 9h à 12h00
et le vendredi de 14h00 à 17h00

LE CROS DE GEORAND



LE CROS DE GEORAND

Quartier la Palisse
Le mercredi et le samedi
de 9h00 à 12h00



ST ETIENNE DE LUGDARES

Quartier Houedour
Le mercredi et le samedi
de 9h00 à 12h00



Collecte des aiguilles et seringues usagées et des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) :

Pour des raisons sanitaires, ces déchets doivent être collectés à part (décret n°97-1048 du 6 novembre 1997, arrêté du 7 septembre 1999). Le SIDOMSA a mis en place un service gratuit de collecte de ces déchets (aiguilles et seringues) réservé aux particuliers en autotraitement. Des mini-collecteurs spécialement conçus pour recevoir les déchets de soins sont disponibles gratuitement au SIDOMSA (à Lavilledieu), sur présentation d'une attestation de votre médecin / pharmacien et d'une pièce d'identité.

Une fois plein, le mini-collecteur devra être rapporté dans une déchetterie et sera échangé contre une boîte vide. Seules les boîtes distribuées par le SIDOMSA seront acceptées en déchetterie. Les boîtes trop pleines ou mal fermées ne seront pas acceptées.

Le SIDOMSA se charge ensuite de faire éliminer ces déchets dans des centres de traitement spécialisés.



Pour plus de renseignements :
www.sidomsa.net

SIDOMSA
Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas
ZI Les Veaux—07170 LAVILLEDIEU
Tél : 04.75.94.33.57—Fax : 04.75.94.75.28
sidomsa@wanadoo.fr

Guide du tri

Trier avec SID



POUBELLE JAUNE : Emballages Ménagers Recyclables

Emballages métalliques



Bouteilles et Flacons en plastique



Cartonnettes et Briques alimentaires



En déposant ces déchets dans ma poubelle jaune je participe activement au recyclage.

Les Interdits :



Pot de Yaourt



Sac plastique



Polystyrène



Couche



Boîte avec restes



Pot de crème

VERRE

Trier avec SID



Bouteilles, pots et bocaux

Glass jars & bottles



Les Interdits :



Vaisselle



Porcelaine



Pot de fleurs



Ampoule et néon

PAPIER

Trier avec SID



Papiers/journaux/magazines

Papers & newspapers



Les Interdits :



Film en plastique



Papier souillé



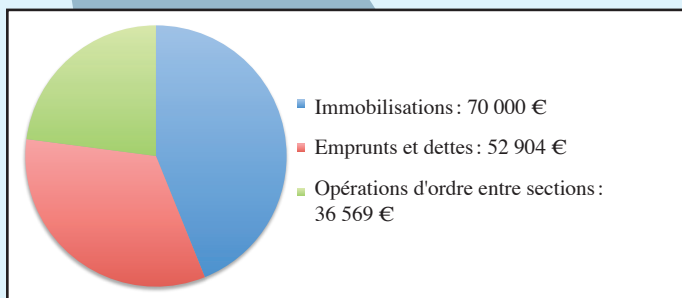
Pour plus de renseignements :
www.sidomsa.net

SIDOMSA
Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures
Ménagères du Secteur d'Aubenas
ZI Les Veaux—07170 LAVILLEDIEU
Tél : 04.75.94.33.57—Fax : 04.75.94.75.28
sidomsa@wanadoo.fr

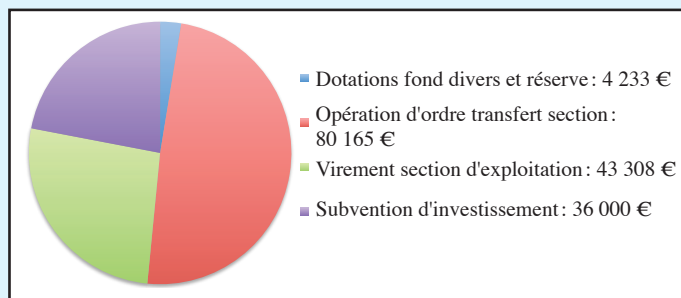
FINANCES COMMUNALES

Budget Primitif 2013 EAU ET ASSAINISSEMENT > Investissement

DÉPENSES : 159.473 €

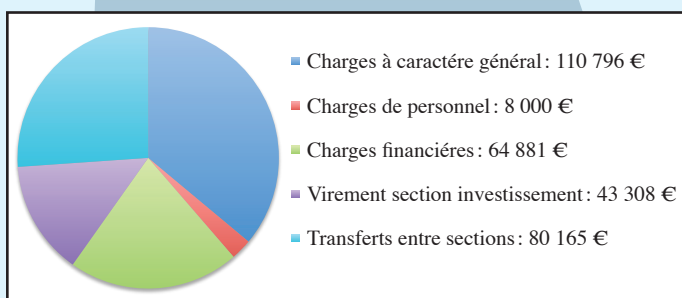


RECETTES : 163.706 €

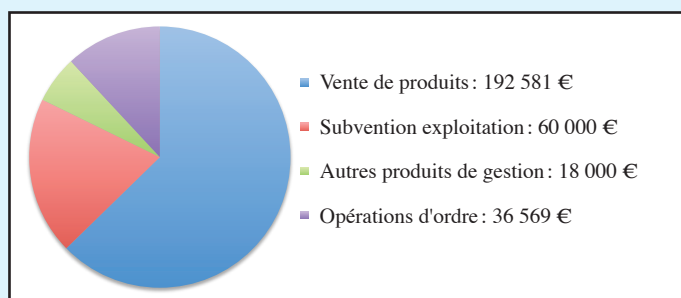


Budget Primitif 2013 EAU ET ASSAINISSEMENT > Fonctionnement

DÉPENSES : 307.150 €

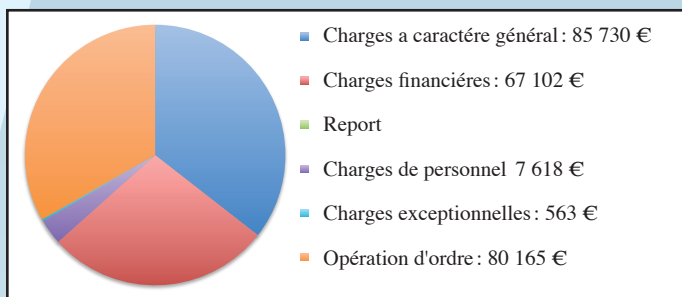


RECETTES : 307.150 €

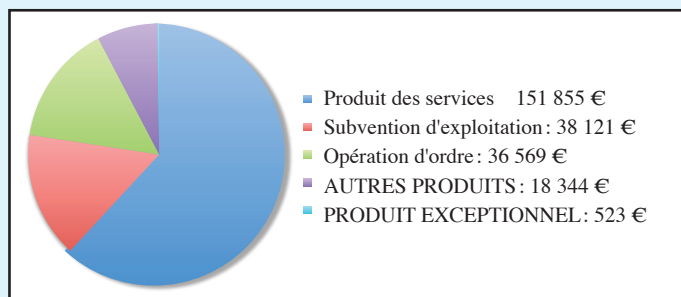


Compte administratif 2012 EAU ET ASSAINISSEMENT > Fonctionnement

DÉPENSES : 241.178 €

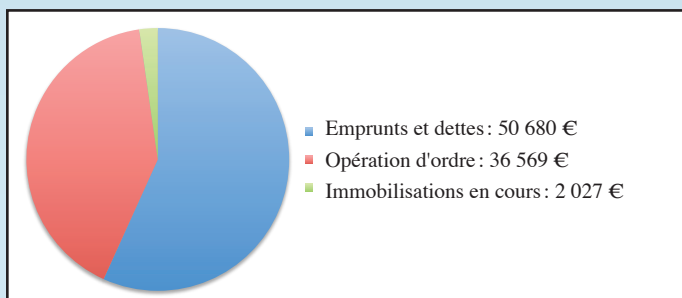


RECETTES : 245.412 €

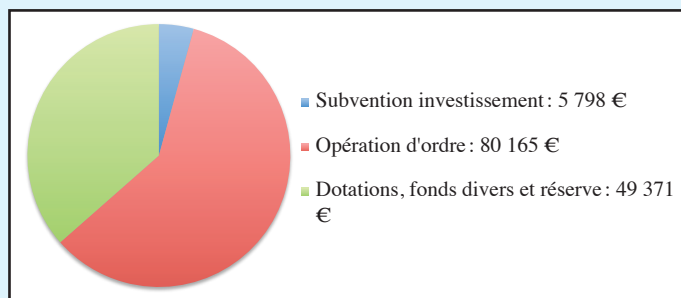


Compte administratif 2012 EAU ET ASSAINISSEMENT > Investissement

DÉPENSES : 89.276 €



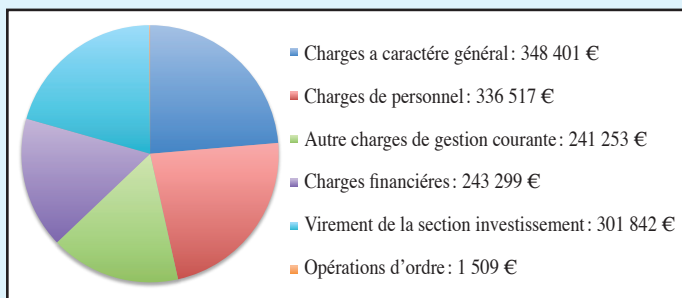
RECETTES : 135.334 €



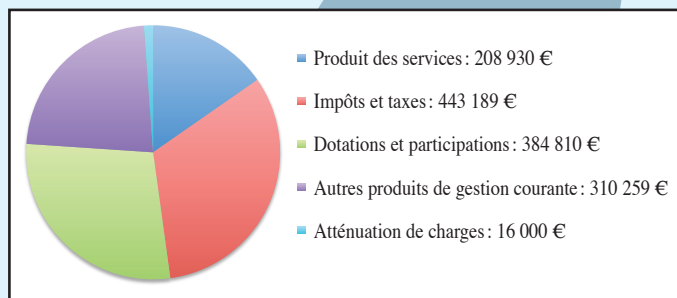
FINANCES COMMUNALES

Budget Primitif 2013 FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 1.472.281 €

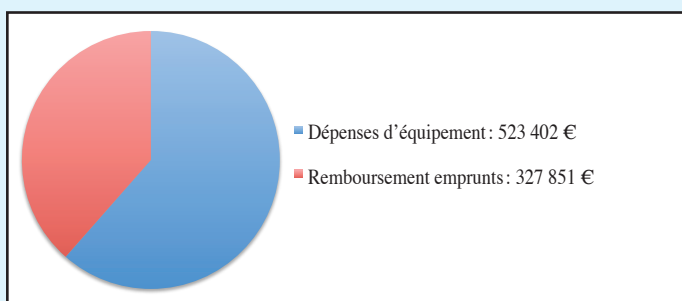


RECETTES : 1.363.188 €

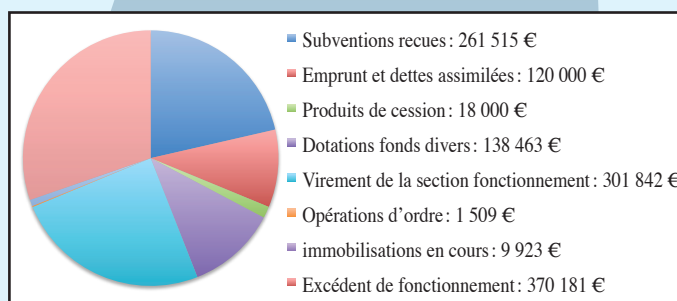


Budget Primitif 2013 INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 851.253 €

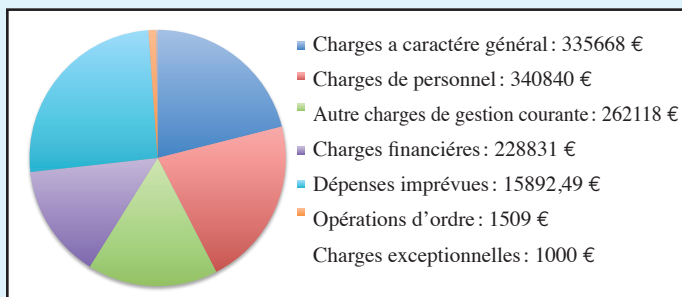


RECETTES : 1.221.433 €

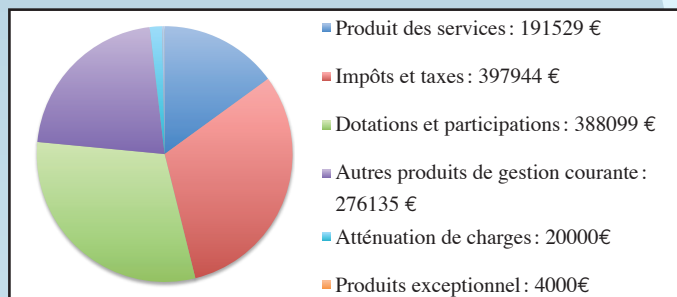


Budget Primitif 2012 FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 1.594.032,49 €

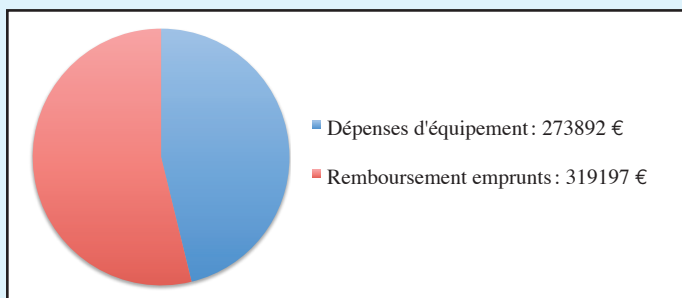


RECETTES : 1.277.707 €

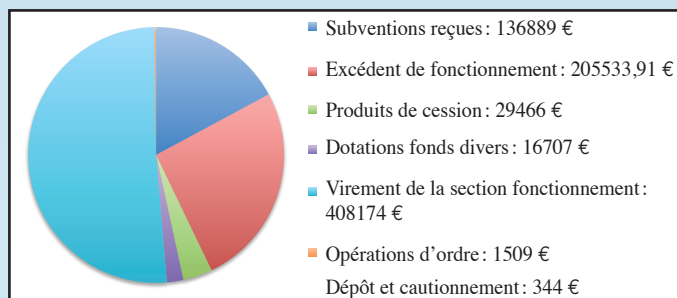


Budget Primitif 2012 INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 593.089 €



RECETTES : 798.622,91 €



OFFICE DE TOURISME **

de la Communauté de Commune « ENTRE LOIRE et ALLIER »

Notre bilan de l'année 2012 :

Le comité de direction avait souhaité mettre en place un programme de balades thématiques sur les 9 communes de la Communauté de Communes afin de faire les atouts de chacun. Ces randonnées ont connu un large succès et cette opération sera renouvelée en 2013 sur d'autres thèmes. (voir agenda des manifestations pour les dates)

Le nouveau système d'accès WIFI mis en place par les Inforoutes, dans les différents bureaux de l'Office a répondu l'attente et a pleinement satisfait la clientèle.

Les expositions réalisées, en partenariat avec l'ANCMA, sur les peintres locaux furent appréciées comme chaque année.

Les nouveautés :

Face au succès des sets de table, il a été décidé de les rééditer. Ils présentent sous forme de carte les nombreux attraits touristiques de notre territoire. Les hébergeurs et restaurateurs partenaires de l'Office peuvent venir les retirer dans nos locaux.

N'hésitez pas à les demander !

Afin de mieux répondre à la demande des touristes et afin de mieux promouvoir notre territoire, il a été décidé de refondre notre site Internet. L'adresse reste identique : coucours-lacdissarles.com. Nous vous invitons à aller le visiter, il devrait être en ligne sous sa nouvelle forme début juillet.

A l'automne, seront organisés des ateliers numériques à destination des partenaires de l'Office de Tourisme. Ils vous permettront de développer vos connaissances dans les domaines du numérique (Internet, Ardèche en Direct, Facebook etc)

L'Office de Tourisme a engagé le reclassement de la structure. En effet nous avons un classement 2 étoiles valable jusqu'à fin 2013. Il convient donc de demander un nouveau classement nouvelles normes. Il a été décidé de demander un classement en catégorie II.

L'Office de Tourisme travaille également à la mise en place d'une démarche qualité au sein de la structure. Il s'agit encore et toujours de répondre aux mieux aux attentes de la clientèle et d'être en constante amélioration.

Pour nous contacter :

Antenne de Coucours

Place du 14 juillet Tél. 04 66 46 12 58

Antenne du Lac d'Issarlès

Place de l'église Tél. 04 66 46 17 69
contact@coucours-lacdissarles.com
www.coucours-lacdissarles.com

Horaires d'ouverture de l'office :

D'octobre à mai : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

De juin à septembre : du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h



Les éditions :

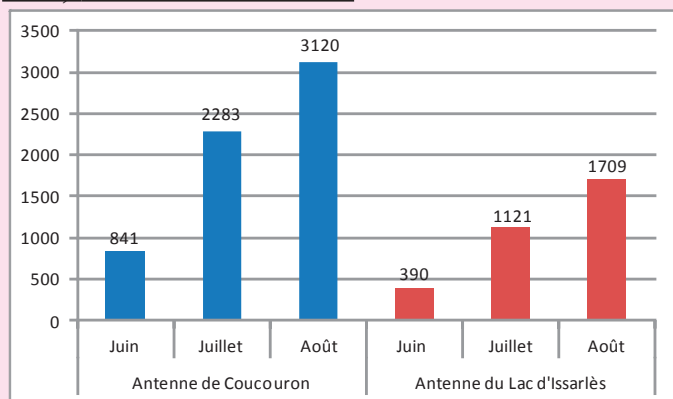
Grâce à la collaboration de toutes les associations et des partenaires de l'Office de Tourisme, nous continuons de réaliser un agenda des manifestations à l'échelle communautaire et un listing des vides greniers organisés dans le secteur. Nous vous invitons à nous communiquer régulièrement la date de vos festivités afin de les insérer dans ces documents.

Nous distribuons dans nos 2 antennes, diverses brochures telles que : la liste des hébergements et de restauration de la communauté de communes, le guide pratique, le plan des sentiers de randonnées pédestre et VTT en collaboration avec le SMA (Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise), une carte du territoire sans oublier de promouvoir les nombreuses activités que renferment notre territoire



Fréquentation :

Nombre de visites **Saison estivale 2012 (juin/juillet/août)** sur les deux antennes



Comparatif du nombre de visites par antenne avec la saison estivale 2011

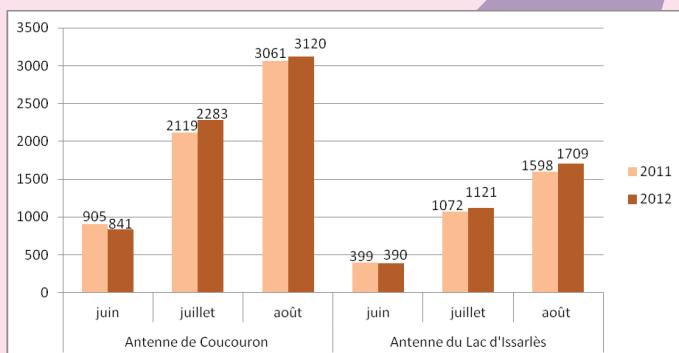
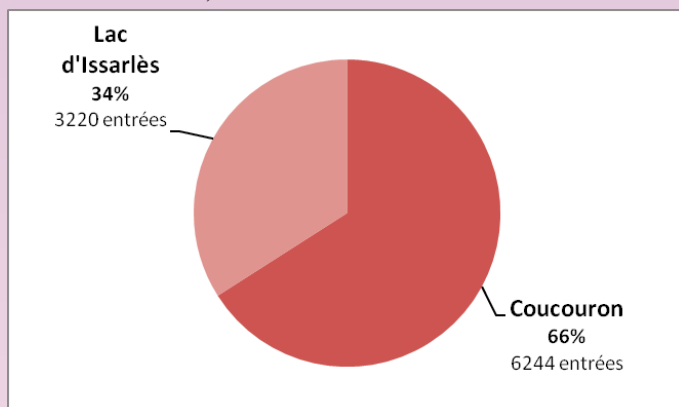


Tableau récapitulatif des visites par antennes (volume et évolution par rapport à 2011)

Antenne de Coucouron		Antenne du Lac d'Issarlès	
TOTAL DES VISITES	6244 +2.4 %	TOTAL DES VISITES	3 220 +4.9 %
FRANCE (régions)	6128 +2.56 %	FRANCE (régions)	2999 +2.14 %
1 PAYS ETRANGERS	116 +5.45 %	PAYS ETRANGERS	221 +66.16%

Répartition des entrées sur les différentes antennes

Sur les **9464 entrées comptabilisées** toutes nationalités confondues, de **juin à août**, l'antenne de Coucouron enregistre plus de la moitié (6244 soit 66 %) tandis que l'antenne du Lac d'Issarlès en compte 3220 soit 34 %. Par rapport à 2011, la répartition reste sensiblement la même, les deux antennes gagnant respectivement 2 points, phénomène qui s'explique en partie par la fermeture de l'antenne de Lanarce (en effet, en 2011, l'antenne de Lanarce comptabilisait 4 % des entrées).





Encore des améliorations au plan d'eau

Depuis le premier mai et jusqu'au mois d'octobre le plan d'eau vous accueille avec cette année encore des améliorations faites par Pierre SALMON, qui exploite la buvette et le restaurant appartenant à la mairie.

En effet, la mairie a financée en 2012 les matériaux nécessaires à la confection d'une terrasse devant le bâtiment. Cette terrasse, entièrement réalisé par Pierre SALMON, permet d'accueillir plus de monde et dans de bien meilleures conditions matérielles, tant pour les consommateurs que pour les serveurs. Cette année cette terrasse très ensoleillé a été couverte pour permettre d'ôter les parasols peu pratiques pour faire de l'ombre.



De plus Pierre finit pour fin juin la confection d'un four à PIZZA qui lui permettra de répondre à une demande croissante des estivants pour une consommation sur place.

Du point de vue de la sécurité, notamment pour les pédalos, l'exploitant rappelle systématiquement qu'il est obligatoire de prendre autant de gilets que de personnes sur le pédalo et refuse de louer un pédalos sans les gilets de sauvetage. Ils sont obligatoires et peuvent permettre de sauver une vie, soit lors d'une chute du pédalo soit lors d'un choc du pédalo qui peut ainsi prendre l'eau. Nous vous invitons à respecter scrupuleusement les consignes qui sont données.

Comme d'habitude, la baignade sera surveillée de 12 à 18 heures du 13 juillet au 18 août, sauf les lundis, par un maître nageur titulaire du BNSSA (brevet national de secours et sauvetage aquatique). Il dispose de matériel de premier secours en cas de besoin, et si nécessaire il peut faire appel aux secours d'urgence. Heureusement, depuis que la baignade est surveillée nous n'avons pas eu à déplorer de graves accidents, nous espérons qu'il en sera ainsi très longtemps. Il sera facilement identifiable grâce au tee shirt et à la casquette qu'il portera. Il sera également chargé des jeux d'eau.





Camping municipal

Le camping municipal de COUCOURON évolue en innovant cette année dans la location de terrains.

Le conseil municipal a décidé tout d'abord de vendre 7 HLL existants à des particuliers. Pour ces HLL, la commune n'est plus propriétaire et loue à l'année l'emplacement aux propriétaires des HLL suivants certaines conditions disponibles en mairie.

Ceci nous a permis d'investir dans de nouveaux HLL neuf de 6 places, nous en possédons maintenant 6 de 6 places, 4 de 5 places et avec les 7 vendus, le camping compte 18 HLL. De plus; Nous avons sélectionné des emplacements à louer à l'année à de futurs propriétaires d'HLL. La seule contrainte, pour garder l'harmonie des formes est que les HLL achetés en concertation avec la mairie. Les personnes intéressés doivent s'adresser à Denis MEJEAN qui transmettra...

Le service WIFI mis en place en 2011 donne toujours satisfaction Pour 2013, les tarifs 2012 sont reconduits sans augmentation

Le camping est ouvert du 1 Mai à fin Septembre, les périodes situées en dehors de ces dates sont en effet plus aléatoires notamment en terme de gelées nocturnes.

Chaque année, un repas suivi d'un concours de boules ou de cartes suivant la météo sont organisées, et la

municipalité offre, à l'issue des résultats, l'apéritif à tous les campeurs. Les 2 dates seront affichées au camping par Denis, ce sera les 23 juillet et 13 août.

Pour tous ceux, très nombreux, qui nous sont fidèles depuis très longtemps, mais aussi pour tous les visiteurs occasionnels qui peuvent le devenir, nous espérons que la qualité de l'accueil, et les services mis à disposition permettront de passer un agréable séjour, et de revenir

Les tarifs 2013 sont les suivants :

Chalets :
 Saison semaine
 6 pers. : 550€ / 5 pers. : 450€ / 4 pers. : 400€
 Hors saison
 6 pers. : 350€ / 5 pers. : 300€ / 4 pers. : 250 €
 Location mois
 6 pers. : 1600€ / 5 pers. : 1400€ / 4 pers. : 1200€

Camping :
 Adultes : 2,60€ / Enfants -7 ans : 1,80€
 Emplacement : 1,80€ / Véhicule : 1,80€
 Camping car : 4,20€
 Cordon lumière : 2,50€ / Garage mort : 4€
 Jeton douche : 1€ (gratuit pour les résidents)
 Taxe de séjour par nuitée :
 0,25 € par nuit et par personne de plus de 13 ans.

Notre aire de camping car toujours prisée

Pas d'évolution pour 2013, et depuis les beaux jours nous enregistrons une forte affluence de camping car. Les nombreux pêcheurs heureux propriétaires de camping car peuvent s'adonner à leur loisir en toute tranquillité.

Nous rappelons que l'aire est ouverte du premier mai au 30 septembre et qu'il est interdit aux camping car de se « poser » ailleurs que sur cette aire notamment la nuit.

Une étude est en cours pour une éventuel agrandissement de l'aire

Responsable : Denis MEJEAN

Tel : 04 66 46 13 08 ou 06 12 29 36 54





ÉCOLE PRIVÉE Marie Rivier

L'école accueille les enfants de la toute petite section (dés l'âge de 2 ans) et jusqu'au CM2. La garderie, entièrement gratuite, débute à 7h30, et elle est assurée jusqu'à 18h30. Les repas servis à la cantine sont préparés par la Maison de Retraite et coûtent 3,30 Euros.

LOCAUX

- 2 classes réparties sur 2 niveaux
- 2 salles de jeux, bien équipées
- 1 coin couchage pour les plus jeunes
- 1 salle avec matériel audiovisuel et bibliothèque
- 1 classe numérique
- 1 salle consacrée à la musique

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- 2 enseignants
- aides-maternelles

PROJET D'ÉCOLE

Accompagnement de chaque élève pour l'amener peu à peu à l'autonomie.

Apprentissage du travail en groupe et de la vie scolaire.

Éveil musical avec une intervenante du Conseil Général.

ACTIVITES SCOLAIRES

De nombreuses activités sont organisées chaque année, en accord avec les programmes et les projets d'établissement qui cette année portaient notamment sur le thème des quatre éléments.

Les élèves ont pu participer :

aux séances d'activités sportives de l'ADDSNA, (course à pied, ski, course d'orientation); à une sortie théâtre en novembre « les tableaux d'une exposition »; à l'exposition « au fil des araignées » au Puy en Velay; en décembre, à une séance de cinéma à Langogne, (« Les cinq légendes »); à l'Arbre de Noël de la commune et au spectacle jeune public offert par la municipalité; à l'éveil musical, tout au long de l'année scolaire, avec Magali Brillaut, intervenante du Conseil Général; à un après-midi récréatif pour le mardi-gras avec confection de gaufres; en avril, à une « classe spectacle de cirque » pour les CE-CM, au Mont-Joyeux, à Tence en Haute-Loire, avec les autres écoles privées

Place de l'Église – 07470 COUCOURON
Tél.: 04 66 46 10 15
Email: ec-mr.coucouron@akeonet.com
ecmr.coucouron@akeonet.com

Établissement catholique, lié à l'état par contrat
d'association qui assure la scolarité des élèves de la
maternelle au CM2



du Plateau et avec la participation des plus petits (maternelles-CP) le dernier jour de la semaine ; en mai, à une sortie scientifique au Cheylard ; en juin, à diverses manifestations, entre autres sportives et éducatives (rassemblement sportif inter-écoles, prévention routière, découverte de la biodiversité environnante...).

MANIFESTATION DE L'APPEL

Afin de financer ces nombreuses activités, les parents d'élèves ne ménagent par leurs efforts pour organiser des manifestations ouvertes à tous :

en décembre : vente de chocolats

en début d'année : concours de pétanque en 12 heures

en mars : loto avec vente de gâteaux et pêche à la ligne pour les enfants

en juin : concours de pétanque

PARTICIPATION FINANCIÈRE

La scolarité annuelle s'élève à 80 Euros pour un enfant, 140 Euros pour deux. Les fournitures scolaires sont comprises à l'exception des trousse et de leur contenu.

COMPOSITION DES BUREAUX

OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) = gestionnaire de l'école

- **Présidente** : Corinne BELLEDENT
- **Trésorière** : Marie-Christine BELLEDENT
- **Vice-Trésorière** : Patricia BELLEDENT
- **Secrétaire** : Armelle PUZZI-COUDENE

APEL (Association Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)

- **Présidente** : Corinne BELLEDENT
- **Vice-président** : Philippe PLANTIN
- **Trésorier** : Virginie SCARBEL
- **Vice-trésorière** : Marie-Laure BELLEDENT
- **Secrétaire** : Laetitia ENJOLRAS
- **Vice secrétaire** : Sandra TALLOBRE

Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter.





ÉCOLE PUBLIQUE

L'école publique a trois classes, nous permettant ainsi d'avoir peu de niveaux par classe. Cette configuration offre ainsi l'avantage de pouvoir mieux cibler nos apprentissages et d'être plus à l'écoute de nos élèves.

Les élèves :

Nous accueillons gratuitement tous les enfants dès l'âge de deux ans et jusqu'au CM2. Nous les guidons progressivement vers l'acquisition du Livret Personnel de Compétences établi par le ministère de l'Éducation Nationale en maîtrise de la langue, en culture scientifique mais également en acquisition de l'autonomie. Pour cela, nous nous appuyons sur des activités en classe ou en extérieur, en petits groupes ou avec plusieurs classes réunies.

L'équipe pédagogique :

Notre équipe dynamique se compose de trois enseignants formés et diplômés. Trois personnels encadrant nous secondent pour s'occuper des enfants dans les classes ou hors du temps scolaire et des locaux.

Les locaux :

Nous disposons d'un étage composé des 3 classes avec chacune un coin bibliothèque, plus un dortoir, une salle informatique avec toutes les infrastructures modernes (14 ordinateurs portables, tableau blanc numérique, vidéo projecteur...), une salle pour les Arts Visuels et un coin cuisine. Au rez-de-chaussée se situent la cantine et une salle pour les séances de sport en salle ou les récréations les jours de mauvais temps. La grande cour mi-goudron mi-verdure avec son panier de basket, son bac à sable, ses jeux de marelle, ses trottinettes et ses bancs est idéale pour les enfants de la maternelle au CM2 quelle que soit la saison.

Les activités scolaires :

Toute l'année nous bénéficions de l'intervention de spécialistes pour l'éducation musicale et les sports de pleine nature, d'une convention avec la bibliothèque municipale ainsi que de la venue régulière des Conseillers Pédagogiques de l'Inspection d'Aubenas. Chaque année, les CM2 quittent l'école avec le Brevet Informatique et Internet, l'Attestation de Formation aux Premiers Secours, le Brevet de Sécurité Routière et le Cadre Européen Commun de Langue Étrangère. Chacune des classes participe également à de nombreuses manifestations, rencontres et sorties pédagogiques, sportives, culturelles, ou concernant notre patrimoine grâce au soutien financier de l'Association des Parents d'Élèves.

Les activités périscolaires :

Toute Nous pouvons accueillir, grâce à notre service de garde-



Personnes à contacter pour tous renseignements :

Directeur de l'école :

Rémi Baille 04.66.46.18.16

ce.0071255b @ac-grenoble. fr

Secrétariat de mairie :

Véronique Clauzon et Jean—Pierre Deldon
04.66.46.10.22

secretariat. coucouron @ inforoutes-ardeche. fr

Pour une inscription, venir avec le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant

rie entièrement gratuite, vos enfants à partir de 8h et jusqu'à 18h. En outre, les enfants peuvent également rester à midi à la cantine. En résumé, notre équipe se fera un réel plaisir de vous rencontrer pour tous renseignements et de vous accueillir vous et vos enfants.

Les manifestations de l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique

L'association des parents d'élèves de l'école publique organise tout au long de l'année scolaire quelques manifestations qui permettent de récolter des fonds pour financer les différents projets scolaires. Depuis plusieurs années, un loto a lieu le dernier dimanche de janvier. Cette année le loto a connu un énorme succès à tel point que la salle Eyraud a failli s'avérer trop petite. Nous tenons à remercier nos très nombreux partenaires locaux pour leur générosité lors de cette manifestation. Notre deuxième manifestation s'est déroulée début mars. Il s'agit d'un concours de pétanque qui a pu se jouer aussi bien en extérieur que dans la halle couverte. Là aussi le succès a été au rendez-vous. Nous remercions l'association de pétanque pour le prêt de leur matériel. Notre dernière manifestation qui s'est déroulée début mai n'a, par contre, pas connu le succès. Il s'agissait d'une pièce de Théâtre avec une troupe altiligérienne. Les personnes présentes ont cependant appréciées la qualité des acteurs.

Photos de classe



Comme les années précédentes l'APE organise la prise de photos de classe en fin d'année scolaire. Les parents et grands parents peuvent ainsi acheter les photos et voir grandir leurs enfants à travers les photos des années précédentes.

Les projets soutenus par l'APE

Cette année l'APE a participé aux financements de très nombreux projets scolaires et en particulier sur le dernier trimestre de cette année scolaire. Parmi ces projets, nous pouvons citer :

- Une séance de cinéma à Langogne.
- La venue du Père Noël avec jouets éducatifs et goûters.
- L'intervention de personnes qualifiées pour l'apprentissage du sport et notamment les courses d'orientation.
- Des sorties neiges à La Chavade.
- Une journée au parc des loups en Lozère pour le cycle 1 et 2.
- Une journée apprentissage des sports équestres au centre de l'Eperon à St Cirgues en Montagne.
- Une sortie au Mémorial du Mont Mouchet en Haute-Loire pour le cycle 3.
- Un spectacle de musique où chaque classe a pu présenter plusieurs interprétations.
- Plusieurs rassemblements avec les autres écoles de la montagne ardéchoise.
- Une sortie pour toutes les classes au Vallon du Villaret en Lozère.
- La fête de l'école.

Jérôme ALIX nouveau président de l'APE

L'association des parents d'élèves de l'école publique a tenu son Assemblée Générale annuelle en fin d'année scolaire. Après la lecture des différents bilans, les parents présents ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Comme il l'avait indiqué lors de la précédente Assemblée Générale, Alexandre ROCHE n'a pas souhaité se représenter à la présidence de l'association. Après 7 ans passé à « la tête » de l'APE, il a estimé que le moment était venu de trouver « du sang neuf » pour l'association. Séverine BAILLE et Elisabeth EL AMMARI ont également démissionné de leur poste. Le bureau est donc renouvelé de moitié. Après un tour de table, c'est finalement Jérôme ALIX qui a accepté de prendre la présidence de l'APE. L'ancien président lui souhaitait bonne chance dans cette nouvelle fonction en lui disant qu'il serait tout de même disponible pour que la passation se fasse en douceur. Jérôme ALIX remerciait Alexandre ROCHE pour son engagement pour l'association et pour les enfants pendant ces 7 dernières années.

Le bureau se compose de :

Président : Jérôme ALIX

Vice-président : Yves MARTIN

Trésorière : Patricia MEJEAN

Trésorière adjointe : Christophe DOLFI

Secrétaire : Jacqueline BRUSSEY

Secrétaire adjointe : Geneviève DUNY

Parlons de notre site

Depuis 1 an le site de notre commune, coucoun.fr est opérationnel. Vous trouverez ci après quelques statistiques. On peut constater que :

Depuis le 1 juillet 2012, il y a 9631 personnes qui se sont connectées et pour 7471 il s'agissait d'une première connexion.

29274 pages ont été vues par ces internautes, qui proviennent à 94,88 % de France,

Les villes où on enregistre le plus de connexions sont LYON, suivi par Paris, Montpellier, Valence et Clermont Ferrand

Le site est mis régulièrement à jour, notamment au niveau de l'agenda et des comptes rendus des conseils municipaux.

Avec de tels chiffres, on peut dire que c'est une réussite, d'autant qu'il est très bien placé sur les moteurs de recherche tels que Google, yahoo et bing.

N'hésitez pas à le regarder et à le mettre dans vos favoris, et d'en parler à vos amis. Si vous constatez des "coquilles" merci de nous le dire.

L'adresse du site : **COUCOURON.FR**

L'immobilier sur la commune

Comme ailleurs, la commune est touchée par la crise économiques et le niveau de la construction a largement baissé. La commune a réalisé deux opérations pour relancer l'immobilier :

Lotissement les Varennes 3 :

Les travaux sont terminés et les lots sont en vente à l'étude notariale de Coucouron.

6 lots ont été vendus et les constructions commencent. Les terrains suivants restent à vendre.

	Superficie	PRIX TTC
Lot 2	770	26985
Lot 3	758	26495
Lot 4	1313	44310
Lot 6	745	26040
Lot 8	859	29260
Lot 9	603	20790
Lot 10	632	20790
Lot 11	677	21385
Lot 13	1125	39375
Lot 14	1166	40775
Lot 16	760	26670

Viabilisation des Costes :

Les travaux sont finis. Ceux-ci ont permis d'y installer l'électricité, l'eau, l'assainissement et le téléphone. En plus, cela a créé une nouvelle route qui relie directement la route de Villeverte et la place de l'église. Pour chaque permis de construire obtenu, le pétitionnaire acquittera, à la commune, la PVR (participation aux voies et réseaux). Celle-ci sera calculée sur le coût réel des travaux, après déduction des subventions, et appliquée à chaque m2 constructible.



SBTP
CONSTRUIRE ENSEMBLE

Réseaux Electriques
Réseaux Gaz
Réseaux Télécom
Eclairage Public

Chemin du Dépôt – 07400 LE TEIL
Tél. : 04.75.50.00.99 - Site web : www.viviany.fr

El Sarr Eboubé E benoit
Maçonnerie générale • Charpente et couverture
neuf et rénovation



Lot Philippot 07470 Cou Couron
06 03 27 96 21 - 04 66 46 23 10

BANCILHON & Associés
SAS d'Architecture

18 rue de la Grange - 07200 Aubenas
Tel: 04 75 35 33 33 - Fax: 04 75 35 36 81
Email: BANCILHON.ARCHITECTURE@wanadoo.fr

Les maires ruraux réunis à Coucouron

Samedi 22 juin, Coucouron accueillait le 18^{ème} congrès des maires ruraux de l'Ardèche. C'est devant une salle Eyraud comble (près de 200 personnes) qu'Albert Enjolras, maire adjoint, a accueilli les congressistes et présenté la commune. De très nombreuses personnalités ardéchoises étaient présentes : M. Gonzales, Préfet, Saulignac, Président du conseil général, des parlementaires (Chastan, Teston et Mme Buis). M. Berberian, président national des maires ruraux, était présent. Ensuite le président Genest ouvrit la séance. Il a été voté à l'unanimité une



motion pour soutenir l'Atesat (aide de l'état à l'ingénierie des petites communes). Monsieur Favier, président de la commission nationale de l'urbanisme des géomètres experts, rappela les règles de l'urbanisme et les évolutions prévues ; Toutes les lois vont dans le même sens : limiter et même interdire les constructions en milieu rural. La situation va encore s'aggraver avec les futures lois Duflot. Une discussion très intéressante et passionnée s'instaura et M. Guerin, directeur de la DDT, eut du mal à apaiser les craintes des élus. M. Berberian fit ensuite un exposé sur la politique nationale en faveur de la ruralité. Il exposa ses inquiétudes avec un brin d'espoir. Après les interventions des parlementaires, le Président Genest exposa ses inquiétudes et sa colère dans un discours musclé mais réaliste. Il aborda de nombreux sujets : l'urbanisme, la loi de décentralisation, les rythmes scolaires, les scrutins locaux, la santé en milieu rural, les finances... Il précisa : *« En effet un projet de loi de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, Cecile Duflot, en préparation, vise à préserver les terres agricoles, les captages d'eau potable et les zones naturelles. Ainsi, une commune rurale dont le territoire comporterait une zone naturelle,*

une zone de captage, une zone natura 2000, une zone littorale ou une zone de montagne protégée, ainsi que des terres agricoles, ne pourra plus construire et sera privée de ressources fiscales et surtout de vie ». En parlant des scrutins locaux : *« Pendant que les médias et la population étaient obsédés par le mariage pour tous, il a été procédé, dans l'indifférence, aux changements de tous les modes de scrutin des élections locales. Le nombre de conseillers passe de 9 à 7 dans les communes de moins de 100 habitants. Cela risque de créer des problèmes de quorum en fin de mandat. Nos élus nationaux sont exceptionnels : ils suppriment des élus qui sont totalement bénévoles et ils en créent des supplémentaires qui sont indemnisés... C'est vraiment du n'importe quoi au moment où le déficit progresse tous les jours. »* Il termina avec cette phrase : *« Tout le monde critique le millefeuille de l'organisation française. Non seulement, il n'est pas modifié mais on en ajoute une couche avec la métropole. A un moment, il faudra bien prendre des décisions. Et au train où vont les choses, je suis intimement persuadé que la prochaine victime sera la commune qui est pourtant la base essentielle de la cohésion nationale et territoriale. Après ce sera le département. Les grands élus urbains, de toutes tendances, auront gagné avec la complicité, peut être involontaire, des parlementaires ruraux pourtant nombreux. Je crains que l'histoire est écrite.*

Ne sombrez pas dans le découragement, ce n'est pas le moment d'abandonner dans cette période mouvante et très dangereuse pour les communes. Espérons que nos dirigeants nationaux retrouvent un peu du bon sens paysan ».

Le président Saulignac se montra plus optimiste et affirma le soutien du Département aux communes. Le Préfet, dans un discours dynamique, rappela le rôle et le soutien de l'état et essaya de montrer que la ruralité doit aller vers la modernité.

120 convives terminèrent la matinée autour d'un excellent repas servi à l'hôtel Enjolras.



CENTRE DE SECOURS



Cette année la Sainte Barbe s'est tenue le 1er décembre 2012 à l'espace Eyraud. Tous les pompiers actifs et vétérans étaient invités avec leur famille. Étaient également invités les élus des communes d'Ardèche de notre secteur d'intervention ainsi que les élus des 2 communes voisines de Haute-Loire pour lesquelles nous intervenons. Enfin la gendarmerie et des représentants de tous les centres voisins avaient également été invités à participer à cette manifestation. Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des sapeurs pompiers décédés en mission en 2012, le Lieutenant Jean Marie Deldon dressé le bilan de l'année écoulée.

Bilan de l'année 2012 :

En Nous sommes sortis à 198 reprises, toutes interventions confondues, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.

Personnel :

Au Pour l'année 2012 aucun mouvement de personnel n'a été constaté. Mais un changement important a été évoqué pour 2013, car le Lieutenant Jean Marie Deldon fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1er janvier 2013. Il sera remplacé à la même date par l'Adjudant Christian Alix. Le Lieutenant Jean Marie Deldon a été Sapeur Pompier pendant près de 34 ans dont 17 ans en tant que chef de centre. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Casernement :

En 2012 il n'ya pas eu de travaux dans notre caserne puisque ceux-ci avaient été fait en 2011.

Matériel roulant :

Le centre de secours possède un parc de matériel relativement récent. En 2012 aucun engin n'a été remplacé.

Remise diplômes et distinctions :

Comme chaque année la Sainte Barbe est l'occasion de la remise officielle des médailles, attestations et diplômes. Cette année encore le Lieutenant Deldon a eu le privilège de remettre un nombre important de distinctions et diplômes.

Nous félicitons tous les sapeurs pompiers qui ont participés aux formations ainsi que les sapeurs pompiers qui ont connus une évolution dans les grades après avoir brillamment participé aux formations et épreuves pour certains pas évidents.



Passation de commandement :

Vendredi 29 mars 2013 a eu lieu devant la caserne des pompiers à Coucouron la passation de commandement officielle entre le Lieutenant Jean Marie Deldon et l'Adjudant Christian Alix.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités élues, membre du SDIS et chef de corps des centres voisins. Le lieutenant Deldon et l'Adjudant Alix avaient invité leur famille et amis à participer à sympathique manifestation.

A noter qu'à l'issue de cette passation de commandement le Sergent Chef Jean Pierre Tournayre devient adjoint au chef de centre en remplacement de l'Adjudant Christian Alix.

Lors de cette cérémonie le Lieutenant Jean Marie Deldon a été promu Capitaine à titre honoraire.

A l'issue des différents discours les invités partageaient le verre de l'amitié.



Formation tout public :

Grâce à nos formateurs diplômés, Catherine Russier Roche et Stéphane Roussel, plusieurs séances de secourisme tout public PSC (Premiers Secours Civique) ont eu lieu ces derniers mois à la caserne.

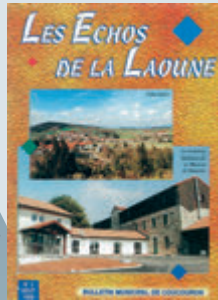
C'est ainsi que plus de trente candidats se sont vus remettre un diplôme de secourisme. En attendant l'arrivée des secours ces personnes pourront, le cas échéant, gérer une situation d'urgence.



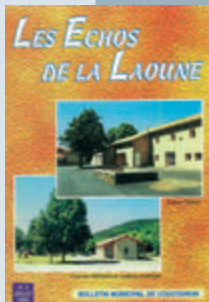
D'UN BULLETIN À L'AUTRE,

Voici quelques « brèves » parues dans les 15 bulletins depuis 1999. Bien entendu tout n'y est pas, c'est quelques tranches de nos bulletins que j'ai plaisir à vous rappeler.

1999 : Premier bulletin en petit format de 19 pages. On y apprend que de 1990 à 1999 la population passe de 705 à 713 habitants. Le chef lieu compte 499 habitants et les 3 principaux villages sont Villeverte (45), Montmoulard (41 et Montlor (40).



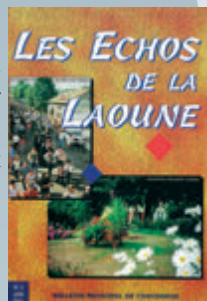
La réception des travaux de l'agrandissement de la maison de retraite a lieu le 7 juillet. L'établissement passe de 26 à 51 chambres. La foire aux produits régionaux se tient le premier mercredi des mois d'Août.



2000 : Le « BUG » tant redouté de tous les appareils notamment les ordinateurs n'as pas eu lieu. Le passage au troisième millénaire s'est bien déroulé, pas de catastrophe et beaucoup plus de peur que de mal. Le bulletin inclut la liste des Maires de COUCOURON depuis 1900 et c'est Jules ENJOLRAS, Maire de 1921 à 1927 qui signe le récépissé de dépôt en Mairie de la caisse d'assurances mutuelles agricoles de COUCOURON.

12 résidants sont déjà hébergés dans les nouvelles chambres de la maison de retraite.

2001 : Le bulletin passe en format A4. Il commence à inclure des photos à l'intérieur en noir et blanc. Il comporte un sommaire. C'est déjà l'heure des bilans, notamment celui de la période 1995/2001. Des lotissements voient le jour, (quérons, ranc sec, varrennes, eyraud, les longues). Le conseil municipal nouvellement élu est en photo. Pour les enfants, des cours de Karaté se tiennent les lundis soirs à l'espace EYRAUD. C'est Bernard BOUKHEZER, diplômé d'état, qui les dispense.



2002 : Le bulletin ressemble étrangement à celui de 2001. Il est temps que cela change. Des photos de chaque village de la commune sont disséminées dans le bulletin. L'église redimensionne ses paroisses qui passent de 300 à 30, une vraie réorganisation. L'école marie ravier a 3 instituteurs et 42 élèves. La maison de retraite a accueilli 65 personnes différentes dans l'année pour un total de 17317 journées. 66 % des résidents sont du plateau. Les travaux du cantou débutent. Le centre de secours sera doté d'un CCR (camion citerne rural).



2003 : On change enfin de couleur sur la couverture. A l'intérieur, toujours du noir et blanc. 36 pages au cours desquelles on apprend que le 1 juillet 2002 la commune du PONTET a définitivement arrêté la gestion du centre après de multiples péripéties souvent douloureuses. La page est tournée, il faut regarder l'avenir. Après le cantou en construction, il faut faire une cuisine centrale. Elle sera accolée à la maison de retraite. Le centre de secours a réalisé 136 sorties et compte un effectif total de 34 pompiers. Le budget communal est présenté sous forme de camemberts permettant une meilleure visualisation des grands ensembles financiers. Le groupe folklorique, présidé par Marcel BONNET, connaît une intense activité.

2004 : Après l'élection de Jacques GENEST au conseil régional, les électeurs ont choisi Albert ENJOLRAS pour les représenter au conseil général. Nous avons beaucoup de difficultés avec la téléphonie mobile et l'ADSL. Le désenclavement technologique nécessite une grande énergie, les choses avancent, parfois stagnent, l'aboutissement sera bientôt là. Aujourd'hui on pense que c'est loin !!! pas tant que ça.



Page 11 on peut lire, tiré du journal regain N° 24 d'octobre 1990, une page sombre de l'année 1944 à COUCOURON. C'est Bernard GARNIER qui nous l'envoie, elle s'intitule: Marcel, Fanny, Albert, Mialhe et les autres.

Hervé GAYMARD, ministre de l'agriculture, vient à COUCOURON le 6 juillet.



2005 : De la couleur et de la pub. Ce sont 2 innovations majeures décidées par le comité de rédaction. Le bulletin est beaucoup plus agréable à lire, mais le coût supplémentaire ne put être supporté en totalité par la mairie. Le comité décide donc de recourir à de l'insertion publicitaire. C'est une réussite avec une vingtaine d'annonceurs. Les difficultés de la téléphonie mobile (encore!) seront bientôt un souvenir avec l'implantation d'un relais financé par l'état, la région et le département. Vendredi 20 mai les écoliers visitent la caserne des pompiers. Ils sont ravis et des rendez vous sont pris pour de nouvelles recrues, avec un peu de délai. La fête de la moache connaît un succès grandissant.

2006 : La commune balise un parcours patrimoine et un parcours santé. La communauté de communes « entre loire et allier » voit le jour au 01/01/2006. Elle comprend les 8 communes du canton, qui seront rejointes plus tard par ST ALBAN EN MONTAGNE. Samedi 20 Juin à l'espace EYRAUD, Jacques GENEST reçoit du colonel Guy CHENE, Maire de PONT DE



15 ANS D'HISTOIRE.

LABEAUME l'insigne de chevalier de la légion d'honneur. Le 1 juillet c'est l'inauguration du cantou, de la cuisine centrale, la mairie, l'agrandissement de l'école, le presbytère, les HLL, le centre VTT et les travaux d'adduction d'eau potable. Les associations sont toujours plus nombreuses à nous confier leurs articles et photos. Nos annonceurs sont fidèles. Merci à eux.



2007 : Pour la neuvième édition, et la dernière du mandat 2001/2008 (exceptionnellement 7 ans), Jacques GENEST fait un bilan depuis 1995. des travaux communaux. La place abbé PIERRE améliore fortement l'esthétique du village. Qu'elle belle réalisation, qui sera ensuite complétée plus bas par la place du demoisin et la réfection du tennis, avec au loin le camping, Notre vil-

lage change, la commune améliore fortement le patrimoine, les particuliers font de même et l'ensemble de l'avenue Joseph BONHOMME est magnifique. Le relais thématique, qui servira de club aux aînés et d'office de tourisme est sur les rails, complété par les escaliers couverts et les toilettes publiques. Le bulletin consacre 4 pages au sire de montlaur, qui quittent les hauts plateaux vers 1150 pour rejoindre AUBENAS, à la météo plus clémente.

2008 : L'équipe municipale est reconduite. C'est en 2003 qu'une première rencontre a eu lieu entre le Maire et des représentants de l'APATH. 5 ans plus tard, avec un coût de 1736000€, la résidence voit le jour à côté de l'ancien centre du PONTET. Elle est constituée de 10 logements, 12 emplois d'aide par le travail et d'un service d'accompagnement à la vie sociale. Un avis est demandée à la population sur le logo de la mairie. La majorité opte pour le N° 11. Les enfants des écoles reçoivent un « brevet informatique » grâce à Louis SCHELINO qui y consacre une partie de son temps. Monseigneur BLONDIN assiste le 13 mai à une veillée à l'espace EY-RAUD, l'assistance est très nombreuse.



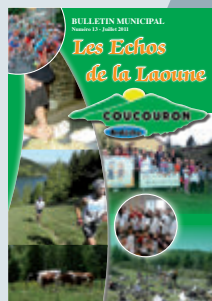
2009 : Avec 24 annonceurs, le bulletin est édité à 1200 exemplaires. Outre toutes les boîtes aux lettres, il est distribué dans le camping et à l'office du tourisme. C'est le 16 juin que le ministre Patrick DEVEDJAN, troisième ministre venant à COUCOURON, pose avec le député, le Maire et beaucoup d'autres personnalités la première pierre de ce qui deviendra la résidence de la laoune. Avec l'ESAT à côté, le pôle d'activité comptera aussi une crèche et un centre aéré. Un gîte de groupe viendra compléter l'ensemble un peu plus tard.



2010 : Le 16 juillet, le passage du tour de France est et restera un événement exceptionnel de part sa rareté. C'est la première fois depuis qu'il existe. Pour l'occasion, Richard VIRENQUE déjeunera au carrefour des lacs. Beaucoup de préparatifs et d'effervescence pour un bref passage. A quand la suite !!!



2011 : La résidence de la laoune va ouvrir. Pour marquer le coup, 2 journées portes ouvertes les 20 et 21 août. Du 22 mai au 12 juin, c'est la TEUF (tous ensemble unis dans la foi). Elle se termine de façon magistrale par une messe exceptionnelle à la halle couverte sublimement décorée. Plus de 700 personnes y participent. Au cours de cette messe regroupant de nombreux prêtres autour de l'évêque, on assiste à 1 baptême, 6 confirmations et 21 communions. Bravo à tous ceux qui, depuis de longs mois, ont préparé cet événement. Même si le parcours ne passe pas par COUCOURON, nous accueillons de nombreux cycliste de l'Ardéchoise à l'office du tourisme, autour de Michel CHIRAT responsable de l'événement.



2012 : Le gîte de groupe est opérationnel, dans les locaux de la résidence de la laoune. Qui compte déjà la résidence accueil, la crèche et le centre aéré. Il peut recevoir jusqu'à 28 personnes. Le bureau de vote est transféré au relais thématique. Le périmètre des 8 sources de la commune doit être protégé, le coût est de 240025€. Après déduction des subventions, la part restant à la charge de la commune est de 103441€.



2013 : Voilà, avec le quinzième numéro du bulletin municipal, notre mandat se termine. Vous pourrez lire le bilan fait par notre Maire pour la période 1995-2013 et la victoire de notre équipe féminine. Bravo à Domi et son équipe.

Si le prochain conseil municipal le décode, le bulletin pourra continuer à vivre, sans doute avec des améliorations, peut-être moins lourd et plus fréquent, peut-être !!!!

C'est avec grand plaisir et beaucoup de travail de rédaction, de rappels, de mises en forme, mais aussi avec beaucoup de joie que nous avons voulu vous informer, avec objectivité, des informations de notre commune et de nos associations qui sont avec le dynamisme communal les piliers de la vie de notre village.

Encore merci à tous.
Jean-Marie DELDON.

A.C.C.A. DE COUCOURON

La saison de chasse 2012/2013 s'est achevée le 28 février dernier et l'ACCA de Coucouron gérée par une équipe de 9 membres formant le Conseil d'Administration et qui comprend 72 sociétaires, a organisé les différentes chasses qui se pratiquent sur notre territoire, en tenant compte des interfaces qui existent avec les autres loisirs et activités qui participent de la diversité de notre environnement.

Des battues aux sangliers ont été organisées du 15 août 2012 au 15 janvier 2013 limitant ainsi les dégâts parfois occasionnés sur les cultures. Pour information il faut noter que les dégâts sangliers, payés par la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche, s'élevaient à 440 000 Euros pour la saison 2012/2013.

Le plan de chasse relatif aux battues chevreuils a été respecté et l'on constate une présence significative de ce petit cervidé sur notre territoire avec des rassemblements de 15 à 20 animaux par endroit lors des mois d'hiver.

L'ACCA a également organisé des battues aux renards, de la mi janvier à la fin février, où quelques passionnés se sont retrouvés pour suivre de belles menées dans les bois de Coucouron.

La chasse traditionnelle au petit gibier a été perturbée cette année par des chutes de neige hâtives qui n'ont pas tenté la belle mordorée (grives) à rester plus longtemps sur le plateau, et le peu de fruits dans les sorbiers n'a également pas retenu les grives litornes.

Pour la 7^{ème} année consécutive, les comptages nocturnes (lièvres, chevreuils et renards) sont toujours réalisés afin d'avoir une idée approximative de l'évolution des différentes espèces.

Le cerf fait désormais parti de notre faune sauvage pour notre plus grand plaisir. La gestion et le comportement de ce grand cervidé sont particulièrement surveillés et encadrés.

Pour la troisième et dernière année une action de repeuplement en perdrix grises sera réalisée sur le territoire; la chasse de ce gibier a été strictement interdite durant cette période.

Que tous profitent de la nature et la biodiversité qui nous entourent, en pratiquant leurs loisirs ou leurs activités, et nous souhaitons enfin une bonne saison de chasse 2013/2014 aux sociétaires de l'ACCA de Coucouron.



FOYER DE SKI DE FOND COUCOURONNAIS

L'objectif de cette association est de promouvoir la pratique du sport chez les enfants de la commune.

En effet grâce à son adhésion à ADDSNA (association du développement du ski nordique en Ardèche), animée par Bernadette ROCHE, spécialiste de ski et passionnée de sport, nos enfants participent tous les mercredis après midi à une séance de ski de fond de 2 heures à la Chavade.

Plusieurs niveaux existent, du débutant au perfectionnement.

Actuellement une vingtaine d'enfants sont inscrits à cette école de sport.

Un stage de 3 jours de ski est proposé chaque année pour les vacances de décembre.

Le printemps et l'automne avec la contribution du NSN (Nordi Sport Nature) animé par Benoît GILLY lui aussi adepte au sport, les enfants découvrent les joies du sport pleine nature comme VTT, course à pieds, course d'orientation, skike...

Egalement plusieurs stages sont proposés durant la saison :

Stage 3 jours multisports pour les vacances de Toussaint, 3 jours piscine aux vacances de Pâques, Stage VTT, course à pieds, course d'orientation durant l'été.

Ces stages rencontrent tous beaucoup de succès, les enfants sont enchantés de pouvoir pratiquer leur sport favori et passer quelques jours entre copains.

Présidente: Christelle GENEST
Vice présidente: Isabelle ENJOLRAS
Secrétaire: Elizabeth MAILLET
Trésorière: Geneviève DUNY



De plus grâce à cette association les écoles privée et publique de la commune peuvent bénéficier de l'animatrice Bernadette ROCHE, durant 2 sections de 3 séances pendant l'année.

- Section course d'orientation
- Section ski

Pour clôturer l'année scolaire un regroupement d'enfants des écoles de tout le plateau à lieu chaque année.

Les inscriptions pour l'école de ski et sport s'effectueront courant du mois d'octobre pour les enfants qui auront 8 ans dans l'année. (L'information sera diffusée sur les tableaux d'affichage aux écoles).

Pour plus de renseignements :

christelle.genest@hotmail.fr ou au 04.66.46.18.48



VIF SUCCES A LA COUCOURONDE

Comme chaque année, Coucouron accueillait la première course du challenge de la Montagne Ardéchoise. Malgré un temps d'automne, plus d'une centaine de concurrents étaient au départ des courses et de la marche.

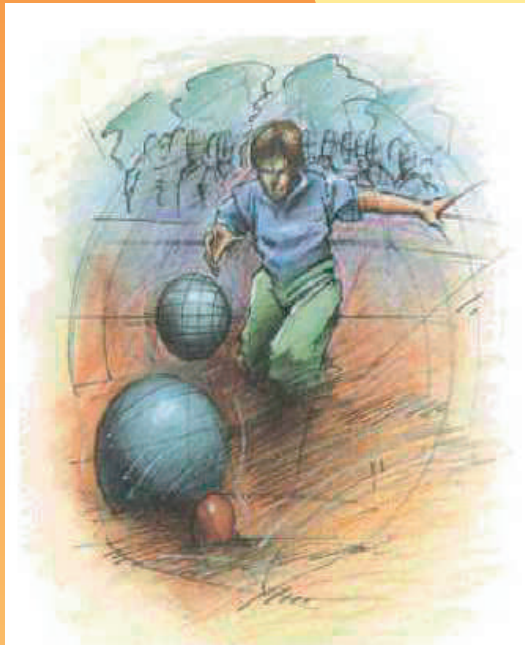
Sur l'épreuve reine (13 km), le local Marc BENOIT, fondeur bien connu domina la course en 47'56, chez les féminines 2 ponotes en premières lignes.

Les enfants étaient également de la partie avec un très bon niveau.

Le bénéfice de cette journée sera évidemment consacré aux enfants licenciés.



LA BOULE DU PLATEAU



LA BOULE DU PLATEAU a vu le jour en 1978.

Cette association affiliée à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal) regroupe les personnes du plateau Ardéchois qui souhaitent pratiquer la pétanque de manière sportive ou pas

Le bureau est composé des personnes suivantes :

Président :	S. Breyse
Trésorier :	A. Tournayre
Responsable de l'école de Pétanque :	Ph. Plantin
Responsable du sponsoring :	C. Clauzon
Responsable de la gestion des licences :	C. Reynaud
Responsable de la Coupe de France :	L. Solelhac

La Boule du Plateau propose les activités suivantes:

Jeu de pétanque

Depuis début 2011 l'association profite de la nouvelle Halle couverte de Concouron afin de proposer à ses membres un local chauffé pour continuer à jouer à l'intérieur en période hivernale.

Les jours d'ouverture sont les suivants :

Mercredi soir : 21h - 23h30

Vendredi soir : 21h - 23h30

Samedi après midi : 14 h - 19 h

Dimanche après midi : 14 h - 19 h





Depuis début 2012 La Boule du Plateau a ouvert une école de pétanque afin d'initier les jeunes afin de faire découvrir la pétanque sur le plateau Ardéchois

Cette école propose deux activités principales :

L'initiation à la pratique de la pétanque. Cette initiation s'effectue le samedi matin de 10h à 12 h.

La participation à des concours officiels (championnats d'Ardèche, concours jeunes ...)

La Boule du Plateau tien à féliciter les jeunes licenciés ainsi que les équipes d'encadrement qui sont pour cette première année vice champion d'Ardèche.

Animations :

La Boule du Plateau organise durant l'année des manifestations qui peuvent soit être réservées qu'aux licenciés de la Boule du Plateau, soit être ouvertes à tous le monde.

Voici un bref résumé des activités :

- ✓ Les éliminatoires tête à tête du championnat d'Ardèche,
- ✓ Le Grand Prix de la Ville de Coucouron composé de trois concours (tête à tête, triplète, doublette) dont deux Régional le samedi et le dimanche après midi,
- ✓ Le concours de la fête de Coucouron,
- ✓ Des animations pour les licenciés (barbecue, concours inter licenciés, repas ...),
- ✓ La participation au Téléthon,
- ✓ Le concours de Noël



Si vous avez besoin de renseignement par rapport à notre association, n'hésitez pas à nous questionner aux coordonnées suivantes :

- ✓ Tel : 06 19 14 25 22 (Breyse Steve : Président)
- ✓ Mail : steve115@free.fr

Voici l'adresse pour tous courrier :

Breyse Steve - RN 86
Quartier les Ramières
07800 Beauchastek

Nous vous remercions par avance de votre soutien financier, et nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos meilleures salutations.

**Le Président
S BREYSSE**

L'Association Nature et Culture en Montagne Ardéchoise (ANCMA)

Une association dynamique

L'année 2012 a été l'année des pleines activités pour l'ANCMA. En effet, de nombreuses animations ont été proposées durant toute la période estivale.

La saison débuta sous un soleil radieux par son vide grenier qui fut une grande réussite tant par le grand nombre exposants que par sa qualité.

De nombreuses autres animations saisonnières ont eu un grand succès.

Les conférences ainsi que les randonnées furent très appréciés de tous les estivants qui ont pu découvrir notre territoire. Les pots d'accueil, offerts par la Commune et les Commerçants de Coucouron, ont permis de faire déguster les produits du terroir.

Le Groupe de la Compagnie Pas à Pas représentée par « EVA et KIKO » avec son spectacle de Magie ont ravi petits et grands venus nombreux les applaudir.

La fin de l'année 2012 se termina par son traditionnel Marché de Noël, où les chiens de traîneaux de Gérard Erik Lavallée eurent un très grand succès auprès des enfants. Les plus grands purent apprécier le vin chaud dont seule Anne-Marie a le secret ! L'assistance importante a pu apprécier l'ambiance chaleureuse à la veille des fêtes de fin d'année à travers les allées des 25 exposants. Ne manquons pas de rappeler l'apéritif offert par la Commune de Coucouron



Voici le programme de la saison 2013 :

- Expositions, à partir de 8 ans, sur « la biodiversité : tout est vivant, tout est lié » et « le développement durable, pourquoi ? » (juillet et août)
- 17 juillet soirée humoristique avec le spectacle des Pâtes au Gaz à 20h 30.
- Son vide grenier à Coucouron le 21 juillet. N'hésitez pas à venir vous inscrire à l'office de tourisme, antenne de Coucouron.
- Atelier, à partir de 7 ans, sur les énergies d'aujourd'hui et de demain, le public découvrira de quelle façon on peut récupérer l'énergie du vent ou de l'eau et repartira avec un moulinet ou une roue conçus par ses soins
- 2 août : Coucouron (salle Eyraud) à 20h30 spectacle sur la Magie avec le concours de la Compagnie Pas à Pas « kiko et EVA » Evénements sur la Magiques.
- 13 août : Atelier « Tiens-toi au courant », à partir de 7 ans, sur les aspects de l'électricité, et le public repartira avec un jeu électrique qu'il aura fabriqué lui-même.

L'Association Nature et Culture en Montagne Ardéchoise remercie toutes les personnes bénévoles qui permettent d'animer la commune à travers ses manifestations.

Si vous désirez venir nous rejoindre, nous vous accueillerons chaleureusement avec grand plaisir au sein de notre association.

La Présidente : Bernadette Enjolras

Trésorière : Anne-Marie CLUSEL

Contact : 0466461075 / 0466463887 / 0680847518

SARL ROUX et FILS

Menuiserie - Charpente - Maison ossature bois
Pompes funèbres - Chambre funéraire

Route du Lac d'Issarlès
Tél. 04 66 46 17 71 - Fax 04 66 46 12 84
roux-et-fils0692@orange.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE COUCOURON

La bibliothèque est ouverte à tous et toutes, et gratuite pour toute consultation. Depuis Octobre 2012 Cécile a été remplacée par Bérengère en tant que responsable de la Médiathèque. Vous pouvez venir sur place passer un moment de lecture, emprunter des documents, ou avoir un accès libre à internet. La carte d'abonnement est de 9 euros par an pour les adultes, 14 euros le couple et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans. Vous pouvez également obtenir tous renseignements nécessaires et conseils auprès du personnel.

Vous pouvez accéder au catalogue de la bibliothèque et consulter la disponibilité des ouvrages à partir d'un ordinateur connecté à internet : de chez vous, ou à la bibliothèque. Notre fond d'ouvrages s'accroît régulièrement par l'achat de nouveautés. De même, nous essayons de répondre aux nombreuses demandes, selon nos possibilités, et avec l'aide de la Bibliothèque Départementale de Prêt de L'Ardèche. Deux fois par an, le bibliobus et le musibus viennent renouveler une partie des documents. Un système de navette permet de recevoir les réservations de documents ainsi que des malles thématiques. Ce mois-ci nous avons une malle de documents sur la Forêt thème de l'exphotos « La Forêt communauté vivante » prêtée par le Conseil Général d'Ardèche.

Au cours de l'année, chaque mois, sont organisées des séances de lecture aux tout-petits, par les bénévoles de la Bibliothèque, en partenariat avec le personnel de la micro-crèche « Les pequelous », et aussi avec les assistantes maternelles de Coucouron, et du Lac d'Issarlès.

De même, chaque mardi après-midi (sauf pendant les congés scolaires) Bérengère guide les enfants dans le choix des livres, sur les rayonnages, et pour les plus grands depuis Internet.

Et cet été, auront lieu à la Médiathèque, deux séances d'animation avec le centre aéré, « Les pequelous de la Montagne Ardéchoise ».

Venez nous voir, n'hésitez plus.

Les INTRÉPIDES

de la Laoune

L'association des Aînés Ruraux de Coucouron



La fin de l'année passée et le début 2013 ont été marqué par le changement de nom de nos Associations d'Aînés Ruraux, décidé par la Fédération Nationale à laquelle nous sommes rattachée, à travers la Fédération Départementale: « GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ». Pourquoi une telle décision ? Il s'avère que nos Associations, ou Clubs, s'adressent désormais à tous les âges, il suffit d'être majeur, d'où le « s » à génération. Des preuves, s'il le fallait ? Il y a quelques années, nous avions un adhérent d'une vingtaine d'année qui venait jouer à la pétanque et ne se privait pas de participer aux repas et autres manifestations du Club... Aujourd'hui nous avons une Marie-Claire qui est née en 1953 et même une Jessica de 1979, alors, pourquoi pas GÉNÉRATIONS au pluriel.

Quant à MOUVEMENT, le mot est justifié puisque la mobilité, le dynamisme, l'action, nous connaissons et pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire la suite de ce qui a été fait cette année. Enfin, nous conservons ce titre d'Aînés Ruraux qui n'est plus signe de vieillesse inactive au coin du feu, mais plutôt de raison, de judicieux pour ne pas dire sagesse, dans le monde rural auquel nous appartenons.

Pourtant, en ce qui nous concerne au Club de Coucouron, la vie n'est pas si rose et nous aimerions que les plus jeunes, retraités ou non, viennent apporter leur voix au sein du Conseil d'Administration, toutes générations confondues, et débattre des actions prises ou à prendre, Alors pourquoi pas vous...

Depuis le début de cette année 2013, les activités du Club ont été nombreuses, dont voici un résumé:

- En Janvier :

Le Vendredi 11 Janvier, Assemblée Générale avec bilan de l'année écoulée, renouvellement du 1/3 des membres du Conseil d'Administration, modification des statuts en Assemblée Extraordinaire suite à la nouvelle appellation de l'Association et repas offert par la trésorerie. Le Mardi 15 Janvier: Galette des Rois au Club. Le Jeudi 17 Janvier, Galette des Rois à la Maison de Retraite.

- En Mars :

Le Mercredi 13 Mars, réunion à Privas pour l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale de l'Ardèche. Le Mercredi 20 Mars, Conseil d'Administration des Aînés ruraux de Coucouron au Club. A l'ordre du jour: Repas de printemps. Sortie de printemps. Animation par un chanteur au Club. Vente-animation avec repas offert. Fête de l'Amitié à Aubenas. Concours de pétanque à Coucouron. Fermeture du Club pour congés d'été (du vendredi 14/06/13 au vendredi 6/09/13). Loto du Vendredi 2/08/13.

- En Avril :

Vendredi 12 Avril, animation au Club l'après-midi par un chanteur fort apprécié par les personnes présentes.

- En Mai :

Le Jeudi 16 Mai, Sortie de printemps dans la Drôme à Saint-Nazaire en Royans, 30 participants, plus 5 du Club de Lanarce.

Coordonnées de l'Association :

Association des Aînés Ruraux,
« Les Intrépides de la Laoune ».
Mairie – 07470 COUCOURON.

Président : Joseph SURREL Tel 04 66 46 16 15.
Vice-Président : Léon PASCAL Tel 04 66 46 15 96.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013

LE BUREAU :

Léon PASCAL, Président.
Robert CEDAT, Vice-Président.
Marie-Louise MAILLET, Vice-Présidente.
Raymond BRIENT, Secrétaire.
Sylvie SYLVAND, Secrétaire-adjointe.
Paul MÉJEAN, Trésorier.
Henria REYNAUD, Trésorière-adjointe.

LES ADMINISTRATEURS :

Annie BEAUMEL Éva COURTIAL
Myriam DURIEZ Anne-Marie LAURENT
Solange LAURENT Pierrette LIABEUF
Gérard MALARTRE Jean-Paul PASCAL
Bernadette ROUX Marie Thérèse VIALLA

Contact : Association Générations Mouvement -
Les Aînés Ruraux, siège :

Mairie 07470 Coucouron - Léon PASCAL
Tel : 04 66 46 15 96
Mail : leon.pascal30@orange.fr

Visite de grottes à Chorange, repas de spécialités régionales, balade sur un bateau à roue, sur l'Isère. Au retour, une halte pour un apéro à Lanarce, dans la salle des fêtes, ouverte par Mme Le Maire. Le Jeudi 23 Mai, Conseil d'Administration. A l'ordre du jour: Eliminatoire départementales de pétanque à Coucouron. Fête de l'amitié à Aubenas.

Repas de printemps. Loto. Le Vendredi 24 Mai, Vente-animation au Club. Repas offert avec beaucoup de participants.

- En Juin :

Le Mercredi 5 Juin, Fête de l'amitié à Aubenas: visite de la vieille ville, concours de pétanque, repas en musique, stands des Clubs ardèchois. Le Vendredi 21 Juin, Concours de pétanque à Coucouron: éliminatoires départementales. La halle couverte est mise à disposition par la Mairie en cas de mauvais temps.

- En Juillet :

Le Dimanche 7 Juillet, le repas de printemps se tiendra à la salle Eyraud et sera préparé par le traiteur Jolivet.

- En Août :

Le Vendredi 2 Août aura lieu le Loto des Aînés ruraux, dans la halle couverte. Comme l'année passée, les commerçants seront sollicités et des achats seront faits pour de nombreux lots de grande qualité.

Pour la seconde partie de l'année 2013 sont prévus: une réunion du Conseil d'Administration en Septembre, afin de préparer la Castagnade, le repas d'Automne et annoncer le bilan du loto, une autre réunion en Décembre en vue de l'Assemblée Générale de Janvier 2014.

Dans le local mis gracieusement à notre disposition par la commune, les réunions des Mardis et Vendredis après-midi accueillent les adhérents en toute convivialité, pour des jeux de cartes, de sociétés, ou à l'extérieur, pour des balades autour du village, ou encore des jeux de pétanque au soleil ou dans la Halle couverte lors des frimas d'hiver...

Malgré les disparitions, le niveau de participation reste élevé, grâce notamment à de nouveaux adhérents venus de Saint-Paul-de-Tartas dont le Club a disparu.

Aujourd'hui, l'Association compte 158 adhérents et ne s'est jamais aussi bien porté et pourtant il reste encore de la place. Et si le coeur vous en dit, vous êtes invités à venir nous voir les Mardis et Vendredis après midi, à la salle derrière l'Office de Tourisme, sauf bien sûr, pendant les congés d'été.

Sylvie et Raymond



SPORT LOISIRS COUCOURON

PROGRAMME 2012

1 SEPTEMBRE COUCOURAID

« Randonnée VTT de 50.25.10.et5 kms »

13 OCTOBRE COURSES DES NANAS

« course et marche de 5 km

en faveur de la recherche contre le cancer du sein »

7 DECEMBRE TELETHON

« marche nocturne et repas »

Suivez toute l'actualité de SLC
sur <http://sportloisirs07.jimdo.com>

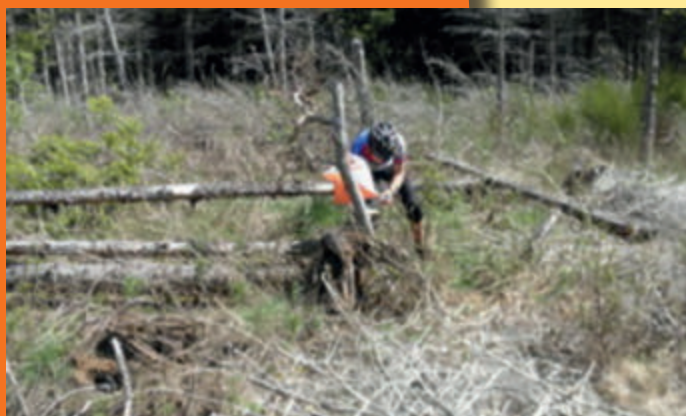
COUCOURAID

Le 2 septembre se déroulait la coucouraid une rando VTT de 50 ou 25 km.

Plus de 100 vététistes ont pris le départ de la halle pour suivre le balisage permanent FFC mis en place par le SMA.

Après quelques heures d'efforts tout le monde se retrouva sous la halle pour passer un agréable moment autour d'un buffet.

Rendez vous le 1er septembre 2013 pour une nouvelle édition avec cette année des randos accompagnées pour les 7/14 ans.



4^{ème} étape du challenge Ardèche orientation

Le 24 juin 2012 avait lieu à coucouron la 4^{ème} étape du challenge orientation Ardèche.

146 orienteurs venus de toute l'Ardèche se sont donnés rendez vous au plan d'eau de coucouron pour s'affronter sur les différents parcours tracés par Thierry.

VEOLIA EAU

0 969 323 552

24h/24 - 7j/7*

APPEL NON SURTAXÉ

**CARRELAGE - PLINTHE
FAIENCE**

Joël MAHÉ

Lotissement Philippot - 07470 COUCOURON

Tél. 04 66 46 10 44

SARL CARBURANTS COUCOURON

STATION SERVICE 24/24



GO - GNR - ESSENCE

Carte privative gratuite - Facturation mensuelle
avec consommation détaillée

Gedimat

BONNEFOY - PASCAL

**MATERIAUX - BRICOLAGE - CARRELAGE
SABLE - GRAVIER - MOELLONS - CIMENT
ELECTROMENAGER - LIVRAISONS DE FUEL**

07470 COUCOURON - ☎ 04 66 46 10 12

48300 LANGOGNE - ☎ 04 66 69 09 82

48600 GRANDRIEU - ☎ 04 66 46 50 60

8^{ème} édition du RAID DES GENETS

Dimanche 13 mai à COUCOURON a eu lieu la 7^{ème} édition du RGD.

Cette année, comme l'an passé nous avons proposé 2 parcours un aventure de 50 km et un découverte de 30 km. A parcourir en VTT suivi d'itinéraire et orientation, course à pied en suivi de balisage et orientation, tir à la carabine laser et grosse surprise une section SKIKE (ski roue).

45 équipes de deux ont pris le départ des 9h30 de la halle



Sur le parcours 50 km, C'est l'équipe « raidlink's top vélo » qui l'emporte en 4h36.

Sur le parcours 30 km, c'est l'équipe des « loups » qui l'emporte en 2h55

A noter la belle performance de nos docteurs fous qui termine à la 8^{ème} place en 6h11

Encore bravo pour le 25^{ème} téléthon! 2400 € reversés à l'AFM



Après un léger fléchissement en 2011, le téléthon a renoué avec le succès. Le SLC (Sport Loisir Coucouron) avait décalé l'organisation de sa 11^{ème} édition. Une heureuse initiative qui a sans doute contribué à sa bonne fréquentation. Samedi 10 décembre, tout d'abord une trentaine de marcheurs a effectué à partir de 15h un périple de 5km environ qui les a conduits à Maison Seule en passant par Montmoulard puis sur le chemin du retour par la Laoune. Le soleil timide mais bien présent les a gratifiés de bonnes conditions et la marche a été une véritable promenade. Ensuite, en fin de journée vers 18h, les 105 fanatiques des marches nocturnes se sont retrouvés à la salle Eyraud pour éclairer leur flambeau et s'élancer ensuite sur les chemins de terre en direction du moulin de Courbet qui doit son nom aux méandres de la Langougnole et serait contemporain de la maison forte de Villeneuve. Les sages précautionneux s'étaient munis de lampes électriques, souvent sur dynamo, afin de parer à toute éventualité. Tous sont ensuite arrivés à la chapelle St Clair, cube massif de granit aux dimensions modestes proche d'une source réputée avoir des vertus magiques sur les problèmes de vue. De là il n'y avait plus qu'une petite trotte pour arriver à Issanlas où le Comité des Fêtes avait préparé un somptueux ravitaillement.

Un moment de retrouvailles et de détente pour les marcheurs, l'occasion de discuter, de se réchauffer et de reprendre des forces avant de s'élancer à nouveau sur la route en direction de Chabannes en passant sur le petit pont qui enjambe le ruisseau des Chirols. Au retour à la salle Eyraud décorée de guirlandes, de ballons et d'affiches aux couleurs de l'AFM, les festivités ont commencé. D'abord par un apéritif qui pour certains s'est prolongé fort longtemps puis plus rapidement pour d'autres par le repas préparé par les bénévoles du SLC : succulente soupe au choux montagnarde, mortadelle de chez Sébastien, boudin au pommes de chez Didier. Le fromage et un fruit terminait ce repas amical empreint de camaraderie autour d'une manifestation solidaire pour que « tous se sentent plus forts devant la maladie ». Un repas où chacun conversait avec son voisin sans perdre une miette des mets proposés et souvent retournait au buffet pour une nouvelle dégustation de soupe. Jacques Genest, maire de Coucouron, avait tenu par sa participation à ce repas, à témoigner de l'importance qu'il attachait à cette festivité locale et à son symbole de solidarité.

L'AS COUCOURON

Séniors : Une saison très honorable



La saison 2012-2013 de l'équipe fanion de l'AS COUCOURON, tronquée par de nombreux matchs remis à cause des intempéries (neige, gel, pluie) s'est bien terminée puisque les protégées de Bernard GLEYZE et Gilles EXBRAYAT ont terminé 3ème du championnat de 2ème division du district de Haute Loire. Afin de « protéger » le stade fraîchement rénové, les séniors ont joué les trois quarts de leurs matchs à l'extérieur, ce qui n'a pas facilité les rencontres car on sait très bien que les matchs à la « maison » sont plus faciles à gagner que les matchs à joués à l'extérieur. A signaler la très bonne intégration des nombreuses recrues, jeunes et moins jeunes, qui se sont adaptés à la « vie du club ».

Nous espérons que la saison à venir, avec de nouveaux joueurs, de nouveaux entraîneurs, soit encore meilleure.

Féminines : Une saison exceptionnelle !



Que dire de la saison que vient d'effectuer les féminines de l'A.S.C. sous le coaching de Pascal HERNANDEZ ?

Exceptionnelle, il n'y a pas d'autres termes. En effet, depuis trois ans que cette équipe existe, elle ne finit pas de surprendre. La mentalité d'une grande partie des filles constituant le groupe et le travail effectué lors des entraînements a permis à cette équipe de copines de remporter « haut la main » son championnat

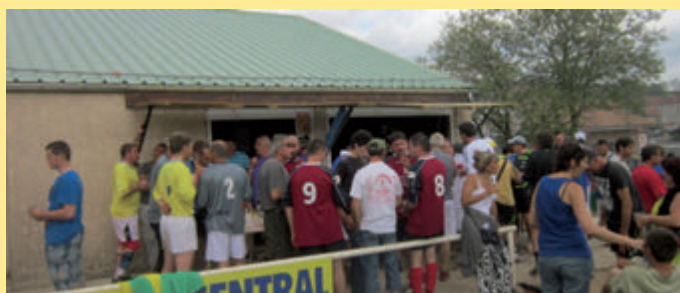
de promotion de district haute-loire, de terminer première au niveau Drôme Ardèche du challenge offensif (et dans les 10 premières au niveau national), et enfin (seule petite déception) de se rendre à Porte les Valences (26) pour jouer la finale de la coupe Drome Ardèche qu'elle ont malheureusement perdues contre une très belle équipe de VERNOUX (07).

Nous souhaitons à ce groupe de continuer à « grandir » et de jouer dans le même état d'esprit.



Pour la saison à venir, afin d'étoffer le groupe, les féminines recrutent. Toutes filles intéressées pour une aventure sportive et humaine seront les bienvenues.

Tournoi vétérans 2013 : Une bonne cuvée !



Le 4ème tournoi vétérans de l'A.S. COUCOURON a été une nouvelle fois un succès. Ce n'est pas moins de 12 équipes (plus de 100 joueurs) qui se sont rencontrées durant toute la journée du samedi 15 juin. Sous un soleil radieux et une chaleur estivale, le spectacle a été à la hauteur des équipes présentes. Du beau football dans une ambiance conviviale.

A la pause « réhydratation » et collation, les joueurs et leur famille ont pu apprécier les boissons locales et le repas préparé et servi par les fidèles bénévoles présents depuis quatre années. Un merci sincère à toutes ces personnes, sans qui le tournoi n'existerait plus.

A 17 heures 30, les nombreux spectateurs présents ont pu assister à une très jolie finale opposant les anciens de Bourg St Andéol aux Copains d'Abord (Anciens

d'Aubenas et des villages environnants)- voir photo-. La victoire revenant pour la deuxième année consécutive aux Copains d'Abord sur le score de 2 à 0.

A l'issue, après les remerciements du Président Dominique TRIN et les mots du Maire de la Commune Jacques GENEST, a eu lieu la traditionnelle remise des trophées. Le fairplay revenant à l'équipe de ST GERMAIN (63) qui a su mettre l'ambiance sur et en dehors du terrain.

A noter la présence d'anciens joueurs de l'ASC qui ont participé avec « brio » à ce tournoi, permettant à leur équipe « AS COUCOURON 2 » de finir à la très honorable 3ème place.

Enfin, nous ne pouvons pas finir sans parler de René, vétéran et dirigeant emblématique du club, qui après avoir effectué une dizaine de match (si ce n'est pas plus) offrit un bouquin sur une philosophie « sage » et « amicale » du foot à toutes les équipes.

Le week-end au gîte de groupe de COUCOURON mis en jeu lors de la tombola a été remporté, pour leur plus grande joie, par l'équipe de PRIVAS.

Merci à tous (tes) et à l'an prochain.

Ecole de foot : Des jeunes qui progressent.



Cette saison, l'ASC n'a pu inscrire qu'une équipe en championnat « jeunes » faute d'effectif. En effet, l'école de foot encadrée par Bob BEAUMEL et Claude LAFUSSE ne comptait que 10 licenciés.

Mais cela n'a pas empêché cette équipe de représenter, à chaque « plateaux » où se rencontraient en moyenne 4 à 5 équipes, très honorablement notre club de foot. En effet, cette année en « U 10 » les victoires ont été largement supérieures aux défaites, et le jeu pratiqué sur le terrain était très plaisant à voir. Merci aux éducateurs et aux parents qui ont suivi les enfants durant toute la saison.

Vétérans : Une demi-saison !



Contrairement à l'an passé, cette saison ne restera pas dans les annales. En effet, à cause du mauvais temps et du désistement des certaines équipes du bassin du Puy (ils ont peur de monter sur le plateau ardèchois), les vétérans n'ont pu jouer que 8 matchs sur 16 prévus. Nos « anciens » qui étaient une nouvelle fois motivés pour jouer et s'amuser sur le carré vert sont sorties frustrés de cette saison.

Cependant cela ne les a pas empêcher d'organiser de temps en temps une rencontre « gastronomique » où ils excellent, surtout autour d'un bon plat de charcuterie qu'ils ont eux même transformés.

Toute personne, âgée de 35 ans et plus (32 ans exceptionnellement), en état de jouer un peu au foot, de tenir une fourchette et un verre, sera le bien venu dans l'équipes des vétérans de l'A.S. COUCOURON.

L'Association Sportive de COUCOURON à 30 ans cette année.



Créée en 1983, l'A.S.C. fête cette année ses 30 ans d'existence. A cet effet, les dirigeants et les joueurs du club organisent une manifestation qui se déroulera le samedi 24 août 2013. Le programme sera le suivant : 13H30 début d'un tournoi à 7 (équipe constituée sur place) – 18H00 discours suivie d'un apéritif – 20H00 repas dansant.

Ce sera l'occasion pour tous les anciens et actuels licenciés de se retrouver et de partager leurs souvenirs.

L'AS COUCOURON... suite

Vœux du club et remise de tenues.

Cette année, l'A.S. COUCOURON a organisé une manifestation pour souhaiter les vœux à tous les licenciés, les sponsors et les partenaires du club. Etaient également invités le maire et tous les membres de la commune. Un apéritif dinatoire a été offert à cet effet.

A cette occasion il a été également procédé à la remise de tenues (survêtements et parkas) sponsorisé en grande partie par EDF « Energie Nouvelle » avec la présence de son responsable.

Une belle manifestation que sera réitérée l'an prochain.

Sortie du Club.



Comme tous les ans, l'A.S.C. a organisée une sortie. Cette année les jeunes et moins jeunes du club ont pu profiter du parc d'attraction et animalier du Pal. Une belle journée estivale d'où toutes les personnes présentes sont revenues enchantées. La sortie de la saison prochaine n'a pas encore été décidée.

Assemblée Générale.



Le vendredi 28 juin 2013, l'A.S.C. a organisé son assemblée générale. Devant une cinquantaine de personnes présentes, le président, les membres du bureau et les responsables des équipes ont présenté un bilan largement positif de la saison 2012/2013 (voir articles joints)...

Ils espèrent que la saison 2013/2014 soit au moins aussi bonne, si ce n'est meilleure. Un point particulier a été porté sur la saison (passée) des féminines et la saison à venir des séniors qui veulent jouer le haut du tableau. A cet effet, de nouvelles recrues pourraient arriver au club.

Et comme à son habitude, l'A.G. s'est terminée autour du verre de l'amitié avec une chanson de René dont le thème était cette année les féminines.

Lors de cette réunion, Thierry DESHORS, propriétaire du 8 à huit de COUCOURON a remis officiellement très joli panneau d'affichage électronique qui sera installé contre le mur des vestiaires.

Nouveau Bureau :

- Président : TRIN Dominique 06 05 03 41 12
- Vices Présidents :
ROCHE Alexandre et CHANIAL Eric
- Trésorière : CLAUZON Véronique
- Vice trésorière : CUSSAC Audrey
- Secrétaire : TRIN Madeline
- Vice secrétaire : DELDON Jérôme
- Responsables séniors :
EXBRAYAT Gilles / ARNAUD Guillaume
- Responsables féminines : HERNANDEZ Pascal /
ALIX Michèle / LAFAUSSE Claude /
CHANIAL Eric /
- Responsables Jeunes (s'il y a une équipe...) :
ROCHE Alexandre / BEAUMEL Robert /
LAFAUSSE Claude.
- Responsables Vétérans : ROUZET René /
ROCHE Alexandre / BELLEDENT Serge.
- Responsable buvette / Logistique :
CLAUZON Brun / TRUCCHI Titi.
- Arbitres de club :
TRIN Dominique / ROCHE Alexandre



Agence de Coucouron - 07470

Tél. 04 66 46 14 21 - Fax 04 66 46 19 45 - www.groupama.fr
Mardi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30. Samedi 8h30 - 12h

Création d'un site internet et d'un logo.



Afin d'être identifié et reconnu et de diffuser des informations à tous ses licenciés et supporters, l'ASC a créé un nouveau logo et un site internet dont l'adresse est www.ascoucouron-foot.com.

Mot du Président.

Ce « petit » mot afin de remercier le maire et les membres de la mairie de COUCOURON, les sponsors, les partenaires qui apportent leur soutien à la « survie » du club qui a besoin d'être aidé pour pouvoir exister.

Un grand merci à tous les bénévoles et licenciés du club qui sont toujours présents lorsqu'on fait appels à eux et sans qui les nombreuses manifestations organisées ne pourraient pas se faire.

Merci à tous les joueurs et joueuses qui ont participé aux nombreuses rencontres sur notre stade, sur les terrains de la Haute Loire et de la Drome Ardèche, représentant honorablement notre club et notre région.

Et enfin merci à tous les dirigeants, responsables d'équipes, qui ont passé du temps sur les routes et terrains de la Haute Loire, Œuvrant dans l'ombre et permettant à tous les joueurs de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions.

Flash Danse

Gala 2013 : UN SPECTACLE PLEIN DE SOLEILS

Comme à l'accoutumée, le Gala de danse de FLASH DANSE a eu lieu le samedi 29 juin. Une très belle performance assurée par nos 32 danseuses. En effet, cette soirée est pour elles l'accomplissement du travail réalisé tout au long de l'année. C'est aussi l'occasion, s'il est encore besoin, de prouver leurs talents à leurs parents et amis.

Et ce succès nous le devons à Elsa, professeur diplômé d'Etat, qui sait si bien transmettre à ses élèves l'amour pour la Danse.

N'oublions pas que FLASH DANSE est une association composée de bénévoles qui s'impliquent et s'investissent sans compter. Grâce à eux, nos enfants ont accès à Coucouron, à une activité à la fois sportive et artistique.

Mille mercis aux sublimes danseuses ; à la non moins sublime Elsa, professeur passionnée ; aux parents toujours dévoués ; aux spectateurs enthousiastes.



BRAVO pour ce moment toujours magique, chargé de belles émotions... A l'année prochaine.

**Retrouvons nous le samedi 20 juillet 2013
à la salle Eyraud pour un loto
avec de magnifiques lots.**

LE BUREAU

Président : Marc Mulas
Montlaur 07470 Coucouron 04 66 46 24 76

Vice Président : Galhia Hassainia

Trésorier : Dimitri Brun

Vice trésorier : Alice Mulas

Secrétaire : Myriam Duriez

Vice secrétaire : Geneviève Duny

CONFRERIE DE LA MAOCHE

fête avec les Vignerons Ardéchois
son 10^{ème} anniversaire

« Un grand moment de gastronomie,
de convivialité et d'amitié
sur la Montagne Ardéchoise »

Pour ce 10^{ème} anniversaire plus de 350 gastronomes se sont retrouvés salle Eyraud à Coucouron en compagnie de la Confrérie de la Maoche et des Vignerons Ardéchois pour assister aux différents concours et dégustations.

Dans une ambiance festive, ils sont venus parfois de très loin encourager, soutenir les candidats de leur famille, leurs amis, leur commune ou tout simplement découvrir la spécialité emblématique de la Montagne Ardéchoise et malgré le temps hivernal, passer avec nous, un grand moment de convivialité et d'amitié.

Le jury composé de 12 personnes devait évaluer les 27 Maoches présentées au concours dans les diverses catégories sur 4 critères : l'aspect, la tenue, la senteur et le goût.

Nos hôtes ont pu suivre la préparation de Maoches par notre confrère René Laurent médaillé d'or lors du premier concours en 2002 qui ne fut pas avare de conseils et parfois même de secrets

Puis, verre de dégustation en main, ils purent apprécier Maoche, châtaignes toutes chaudes sorties de la fabuleuse machine à rôtir d'André Merle, fromages et pains spéciaux accompagnés d'un vin primeur Gamay (rouge) ou d'une Cuvée Orélie (blanc, rouge, rosé) servis par André Mercier, René Belin rejoint par Jean François Berthon et Pierre Champetier.

Ces vins primeurs dont la notoriété fut acquise grâce à l'opiniâtreté de nos amis viticulteurs pour présenter un vin de Pays des Coteaux de l'Ardèche de qualité.

Les candidats attendaient ce moment avec impatience, la proclamation des résultats.

Louis Schellino, Grand Maître en présence des Membres de la Confrérie, du Président du Jury Bruno, des représentants des Vignerons Ardéchois, de Jacques Alexandre et Philippe Masclaux procédèrent à la remise des coupes, médailles et diplômes aux différents lauréats.



CATEGORIE PROFESSIONNELS

Médaille d'or :

Nicolas VERNET Hôtel Restaurant « Beausejour » Le Beage

Médaille d'Argent :

Claude LAFONT Charcutier Le Lac d'Issarlès

Médaille de Bronze : Bruno RAGONNET Hôtel Restaurant
« Les Cévennes » St Cirgues en Montagne

CATEGORIE AMATEURS PARTICULIERS



Médaille d'or : Les Pequelous de la Montagne Coucouron

Médaille d'Argent : Lou Montaren Coucouron

Médaille de Bronze : Maison de Retraite Coucouron

CATEGORIE ESPOIRS



Médaille d'or : FIFI et LOLO Montpezat

Médaille d'Argent :

DEDE MATHIEU STEPHANE et OLIVIER Coucouron

Médaille de Bronze : Pierre ARNAUD Ste Eulalie

Une coupe fut remise de façon exceptionnelle à Richard Rigal de Jaujac pour 10 années de présence à toutes les manifestations organisées ainsi que la formation de « Maocheurs » Pompiers de Fabras (multi médaillés) et Des Amis de Saint Bonnet à Jaujac.

Une mention particulière pour les « Pequelous de la Montagne », enfants de 4 à 10 ans encadrés par la directrice Jacqueline Brussey avaient participé pendant les vacances scolaires de Pâques à une journée avec les Membres de la Confrérie et Guillaume Haon.

Découpe des choux, mélange des ingrédients et remplissage de la panse, tous avaient accompli leur travail avec beaucoup d'intérêt et de sérieux dans la confection de deux Maoches de 2,5 et 4,5 Kg destinées au repas du lendemain.

Ils sont aujourd'hui Médaillés d'or, une grande satisfaction la relève est assurée.

La Confrérie remercie tous les participants, les bénévoles ainsi tous ceux et celles qui nous apportent leur soutien depuis de nombreuses années et en particulier les Vignerons Ardéchois.

A la fin de cette soirée chaleureuse, les invités se sont donné rendez vous l'an prochain, même endroit, même heure pour célébrer le onzième anniversaire de la Fête le samedi 26 Octobre 2013.

Les fondateurs de la Confrérie

Louis Schellino Grand Maître

Dominique Trin Vice Grand Maître

Didier Roqueplan Grand Argentier

Jacques Ollier Maître des Ecritoires

Toutes les informations sur la Confrérie

Siege ; Mairie de Coucouron

maoche.over-blog.fr

sur Facebook Confrérie de la Maoche

nous contacter : maoche@laposte.net

Le Mot du Grand Maître

« Après 10 ans de promotion pour le prestige de notre spécialité ancestrale, les membres de la Confrérie regardent avec une certaine admiration les affiches annonçant des repas Maoches, les articles élogieux dans la presse gastronomique locale et nationale, la satisfaction des professionnels charcutiers et restaurateurs de tout le département, les nombreux ouvrages et publications, les émissions radio et télévision, les expéditions de recette dans toute la France, les emails et courriers de félicitation pour notre Fête...

Vous tous bénévoles de l'association par votre travail incessant et désintéressé, vous avez aujourd'hui comme moi je l'espère la fierté et la certitude que nous avons réussis à atteindre notre but »

AAPPMA

LA TRUITE DU PLATEAU

L'association la Truite du Plateau propose tout au long de l'année diverses animations.

Cela débute avec la matinée dégustation Tripes au plan d'eau de Coucouron. Remise de la carte de pêche offerte pour la plus grosse truite capturée, carte remboursée seulement au pêcheur titulaire de la carte au sein de l'AAPPMA La Truite du Plateau.

Animation avec les enfants des écoles primaires de Coucouron et avec la collaboration de la Fédération de Pêche de l'Ardèche.

A la mi Juin débute l'école Pêche Nature, découverte et apprentissage de la pêche ainsi que la réglementation et la vie d'un cour d'eau.

Lâcher de truites sur le plan d'eau de Coucouron tout au long de la saison.

Aménagement sur L'Espezonnette, réalisation de caches et divers abris.

Le rôle d'une AAPPMA ne se cantonne pas seulement à la vente de permis de pêche et au lâcher de poisson, mais surtout au respect de la réglementation et à la surveillance du milieu aquatique quelqu'il soit. La pêche aujourd'hui reste un acteur incontournable du tourisme local surtout dans notre région par la qualité et la diversité de nos cour d'eau.

Le Président M. MEJEAN. C
Tel : 06.20.20.60.34



INFOS PRATIQUES

Secrétariat de mairie : Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 15h30

secretariat.coucouron@inforoutes-ardeche.fr

Tél. 04 66 46 10 22 - www.coucouron.fr

Permanence de M. le Maire et Conseiller Général Jacques Genest : Le mercredi matin et sur RDV.

Bibliothèque Mercredi 9h-11h30 / Vendredi 16h30-17h30 / Samedi 10h30 - 11h30

Centre des finances publiques : Lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h

Banque Postale : Lundi au vendredi 9h - 12h et 13h30 - 16h. Samedi 9h - 12h

Centre de tri-postal : Lundi au vendredi 9h15 - 12h et 13h30 - 16h. Samedi 9h15 - 12h

Déchetterie : Lundi, mercredi et samedi 9h - 12h. Vendredi 14h - 17h

Pompiers : 18 - 112 / **SAMU :** 15 / **Gendarmerie :** 17

Presbytère : 04 66 46 10 19

LISTE DES ASSOCIATIONS

BELLEDEMENT Corinne	Présidente de l'APPEL Ecole Marie Rivier	Olpillières 07470 COUCOURON
BELLEDEMENT Corinne	Présidente de l'OGEC Ecole Marie Rivier	Olpillières 07470 COUCOURON
ARNAUD Guillaume	Président du Comité des jeunes	Montlaur 07470 COUCOURON
ALLIX Jérôme	Président de l'APE	Route de Chabannes 07470 COUCOURON
CLAUZON Bruno	Président Amicale des Sapeurs Pompiers	Le Ranc Sec 07470 COUCOURON
GIMBERT Christian	Président de l'ACCA de COUCOURON	Montmoulard 07470 COUCOURON
CHARTON Jean-Pierre	Président de l'APATH	Plot de la Laune 07470 COUCOURON
MEJEAN Cyrille	Président de la « Truite du Plateau »	Le Ranc Sec 07470 COUCOURON
MASCLAUX Philippe	Président de la Caisse Locale GROUPEMA	Rte de la Laune 07470 COUCOURON
MEJEAN Jacques	Président Syndicat Agricole	Le Chouvel 07470 COUCOURON
BREYSSE Steve	Président « La Boule du Plateau »	RN86 Quartier des Romières 07800 BEAUCHASTEL
COUDERC François	Président des Anciens Combattants A.F.N	07470 COUCOURON
CLUSEL Anne-Marie	Présidente de l'Office de Tourisme	Chabannes 07470 COUCOURON
TRIN Dominique	Président de l'A.S. Coucouron	Les Costes 07470 COUCOURON
LEVEQUE Isabelle	Président Caisse Locale Crédit Agricole	Le Village 07510 STE EULALIE
REYNAUD Coralie	Président du C.C.J.A	Villeverte 07470 COUCOURON
DESHORS Thierry	Président de « Sport Loisirs Coucouron »	Le Couderc 07470 COUCOURON
MULAS Marc	Président « Flash Dance »	Montlaur 07470 COUCOURON
PASCAL Léon	Président Club du 3ème âge « Les Intrépides de la Laune »	Lot Philippet 07470 COUCOURON
SCHELLINO Louis	Président « Confrérie de la Maôche »	Quartier Gras 07200 ST JULIEN DU SERRE
ENJOLRAS Elisabeth	Présidente « Les Chipies »	Rue Philippet 07470 COUCOURON
AUBRY Véronique	Présidente de la Bibliothèque municipale	Le Village 07660 ISSANLAS
ENJOLRAS Bernadette	Présidente « ANCMA »	Montlaur 07470 COUCOURON
ABEILLON Joachim	Président anciens combattants 39-45	Lot Philippet 07470 COUCOURON
ALLIX Dominique	Président ADMR	07470 COUCOURON
GENEST Christelle	Présidente Foyer de Ski de fond	Le Chouvel 07470 COUCOURON
VALETTE Charles	Président OC'N FOLK	Le Pièbre 07470 COUCOURON

ARTISANS DE COUCOURON

MAÇONNERIE

MARTIN Yves Route du Lac d'Issarlès Tél.: 04.66.46.19.33

REYNAUD Gilbert Villeverte Tél 04.66.46.10.91

SARL ALIX Emmanuel Montmoulard Tél.: 04.66.46.01.78

SARL MAILLET Frères Montmoulard Tél.: 04.66.46.13.03

SARREBOUBEE Benoit Lot Philippot Tél.: 04.66.46.23.10

SOCIETE BREYSSE-TESTUD Zone artisanale

Tél.: 04.66.46.14.42 ou 04.66.46.13.95

CHARPENTE MENUISERIE

SARL ROUX et Fils Route du Lac d'Issarlès Tél.: 04.66.46.17.71

MENUISERIE

DELDON David Villeverte Tél.: 06.84.33.35.05

ARTISANS TOUS TRAVAUX

GUERIN Serge Route de Chabannes Tél.: 04.66.46.69.48

CARRELAGE PLATRERIE PEINTURE

EYRAUD Bruno Le Chouvel Tél.: 04.66.46.11.57

EYRAUD Didier Route du Lac d'Issarlès Tél.: 04.66.46.11.58

PLATRERIE PEINTURE

PIGEON Thierry Lotissement Philippot 04.66.46.17.29

CARRELAGE

MAHE Joel Lotissement Philippot Tél.: 04.66.46.10.44

PLOMBERIE CHAUFFAGE ELECTRICITE

VIDIL Nikolas Les Chouvels Tél.: 04.66.45.62.91

ELECTRICITE

GLEYZE Bernard Lotissement Philippot Tél.: 04.66.46.16.16

SCIERIE

COURTIAL Jean-Claude Rue Philippot Tél.: 06.18.61.40.71

TRAVAUX PUBLICS

CHARRE Pascal Zone Artisanale Tél.: 04.66.46.18.20

COIFFURE

COURTIAL Bernadette Av. J. Bonhomme Tél.: 04.66.46.11.50

COMMERCES DE COUCOURON

BOULANGERIE PATISSERIE

M. Stéphane ROUSSEL

Place de la Mairie - Tél.: 04.66.46.10.48

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

SARL JOLIVET « Les Saveurs de la Laoune »

Avenue Joseph Bonhomme - Tél.: 04.66.46.10.42

HUIT A HUIT

Avenue Joseph Bonhomme - Tél.: 04.66.46.13.76

HOTEL restaurant ENJOLRAS

Place de la Mairie - Tél.: 04.66.46.10.04

Hotel restaurant DU PROGRES

Place de la Mairie - Tél.: 04.66.46.10.09

BAR PIZZERIA

Mme Carole ENJOLRAS

Place du 14 juillet - Tél.: 04.66.46.17.26

SNACK BAR PIZZERIA

M. BOREL Didier et Sylvie

Avenue Joseph Bonhomme - Tél.: 04.66.46.12.74

SNACK BAR Plan d'eau

M. Mme SALMON Pierre

« Buvette L'Oasis » - Tél. 04.66.46.47.15

BAR TABAC PRESSE

M. et Mme CEYTE Jacky

« Bar l'Escapade » - Tél.: 04.66.46.10.49

QUINCAILLERIE

M. Christian ROUDIL

avenue Joseph Bonhomme - Tél.: 04.66.46.10.30

MARCHANDS DE MATERIAUX

BIG MAT « La Vervène » - Tél.: 04.66.46.10.13

GEDIMAT Rte du lac d'Issarlès - Tél.: 04.66.46.10.12

VINS FINS PRODUIT REGIONAUX

MARINO Jean-Luc - Av. J. Bonhomme - Tél.: 09.81.34.32.94

PRODUITS AGRICOLES

Coopérative ardéchoise

Route du Lac d'Issarlès - Tél.: 04.66.46.20.75

FROMAGERIES

Fromagerie ROCHE Montmoulard - Tél.: 04.66.46.10.05

Fromagerie GERENTES Montmoulard - Tél.: 04.66.46.12.12

Fromagerie de La Laoune chèvre

RISSOAN BUNEL - Les Eygades - Tél.: 04.66.46.27.65

PRODUCTEUR FERMIER

ROQUEPLAN Didier

La croix du Bouchet - Tél.: 04.66.46.15.77

Fromagerie ROLLAND Montmoulard - Tél. 04.66.46.14.00

GARAGE-ESSENCE

JOUFFRE Didier

Route du Lac d'Issarlès - Tél.: 04.66.46.10.08

ROUZET Jean-Claude

Av. J. Bonhomme - Tél.: 04.66.46.10.07

CARBURANT COUCOURON Route du Lac d'Issarlès

MARCHAND DE BESTIAUX

DELDON Robert Roudigon - Tél.: 04.66.46.10.89

SERVICES

- AIDE A DOMICILE FEDERATION ADMR** Espace Eyraud 04.66.46.18.36
- ARCHITECTE ALMUNEAU** Odile-Marie Maison Laurent 04.66.46.11.42
- MAURIN IMMOBILIER** Maison Laurent 04.66.46.21.48
- ASSURANCES BANQUE GROUPAMA** Maison de l'Agriculture 04.66.46.14.21
- BANQUE CREDIT AGRICOLE** Maison de l'Agriculture 04.66.69.75.50
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** Espace Eyraud 04.66.46.29.94
- CRECHE** La Laoune 04.66.46.11.71
- CENTRE AERE « Les Pequelous »** La Laoune 09.75.95.14.53
- BUREAU D'ETUDES IATE** Maison Laurent
- CABINET COMPTABLE TESSIER** Patrick Place de la Mairie 04.66.46.16.60
- COMMISSAIRE AU COMPTE TESSIER** Patrick 04.66.69.06.29.
- CAMPING MUNICIPAL** 04.66.46.13.08
- CHAMBRE D'AGRICULTURE** Maison de l'agriculture 04.66.46.10.34
- BANQUE POSTALE** Place de la Mairie 04.66.46.10.45
- MAISON DE RETRAITE** 04.66.46.18.19
- RESIDENCE LA LAOUNE** 04.66.46.18.19
- MAIRIE** 04.66.46.10.22
- NOTAIRE** Av. J. Bonhomme 04.66.46.16.87
- POMPES FUNEBRES CHAMBRES FUNÉRAIRES ACCASSAT** Rte du Lac d'Issarlès 04.66.46.19.16
- POMPES FUNEBRES CHAMBRES FUNERAIRES SARL ROUX et Fils** Rte du Lac d'Issarlès 04.66.46.17.71
- CONSEIL EN STRATÉGIE DIGITALE ET CRÉATION DE SITES INTERNET**
- DELDON** Jérôme Villeverte Tél. : 06.98.02.02.50

SERVICES MÉDICAUX

- AMBULANCE TAXI EYRAUD Dominique** Tél. : 04.66.46.20.20
- AMBULANCE TAXI ACCASSAT Emmanuel** Tél. : 04.66.46.19.16
- ASSISTANCE SOCIALE** Centre Médico Social Place de la Mairie 04.66.46.14.18
- MSA Maison de l'Agriculture** 04.66.46.15.03
- CABINET INFIRMIERE** Maison Laurent 04.66.46.10.50
- CABINET MASSEUR KINE** Maison Laurent 04.66.46.17.18
- MEDECIN MAGAT Jean Luc** Route de Peyrebeille 04.66.46.15.30
- PHARMACIE MONGE-DELMAS** Route du Lac d'Issarlès 04.66.46.10.25
- CABINET DENTISTE DAMGE André** Av. J. Bonhomme 04.66.46.29.82
- CABINET ORTHOPHONISTE HERREWYN-TROUTOT Brigitte**
Av. J. Bonhomme 04.75.35.38.25 ou 09.66.95.38.25 ou 06.18.74.94.86
- PEDICURE** (Dans les locaux de la maison de retraite) **CHABAT Clément Pierre** 04.66.46.18.19

LOISIRS

- Ferme Equestre** Espace Evasion ROLLAND Nadine et Guy Montmoulard 07470 COUCOURON 04.66.46.14.00

MANIFESTATIONS

Dates - Animations	Lieux - Contacts	Descriptif
Toute l'année : tous les mercredis de 8h à 13h. Marché	Coucouron - Le village 04 66 46 10 22	Grand marché hebdomadaire tous les mercredis matins dans le centre du village.
Du 06/06 au 03/09/2013 (aux horaires de la médiathèque) Exposition de photos	Coucouron - Médiathèque 04 66 46 29 94	Expositions de magnifiques photos « La Forêt, une communauté vivante » par Yann Arthus Bertrand
Du 12/06 au 14/08/13 : tous les mercredis de 16h à 19h. Atelier pêche et nature	Coucouron 06 20 20 60 34 04 66 46 11 37	Nous proposons à tous les enfants un après midi découverte de la pêche. Le goûter sera offert.
Juillet et Août Exposition	Coucouron Office de Tourisme 04 66 46 12 58	Venez à la découverte de 2 expositions : « La biodiversité : tout est vivant, tout est lié » et « le développement durable, pourquoi? » à partir de 8 ans
Tous les vendredis à 20h30 en juillet et août (sauf le vendredi 9 août) Concours de pétanque	Coucouron - Village 04 66 46 17 26	Tous les vendredis soirs, Carole organise un concours de pétanque ouvert à tous : 100 € + mises + coupes
Vendredi 21 juin 2013 : à 9h. Éliminatoires départementales de pétanque des aînés ruraux	Coucouron - Halle 04 66 46 15 96	Venez applaudir les joueurs de pétanque des aînés ruraux. Ce tournoi en triplettes compte pour les éliminatoires départementales.
Samedi 29 juin 2013 : à 14h00 Intervillages	Coucouron 04 66 46 24 76	Intervillages suivi d'un concert à 21h00 avec le groupe « Deborah Charles ». Bal à partir de 23h30 avec la sono « Dream of the night ». Buvette et barbecue toute la journée.
Samedi 29 juin 2013 : à 20h30. Gala de danse	Coucouron - Salle Eyraud	Nous vous invitons à notre traditionnel gala de danse avec tous les élèves de l'association. Nous vous attendons nombreux!
Samedi 29 juin 2013 : à 23h. Bal des jeunes	Coucouron - Salle polyvalente 04 66 46 17 17	Nous vous attendons nombreux lors de notre bal où l'ambiance est assuré!
Du 08/07 au 12/07/13. Stages de théâtre	Coucouron - Salle Eyraud 04 75 38 83 51 04 75 38 85 43 m.p.gandon@wanadoo.fr	Nous vous invitons les « juniors » à des stages de théâtre animés par Myriam Massot de la compagnie Archipel de Tournon.
Vendredi 12 Juillet 2013 : à 14h00 Balade commentée en calèche	« Ferme Espace Evasion Mont moulard » 04 66 46 12 58	Rendez vous à 14h00 à la ferme « Espace Evasion » de Montmoulard pour une balade commentée en calèche : la Ribeyre, Moulin de Courbet, Villeneuve. Retour à Montmoulard vers 17h00. Réservation conseillée. Places limitées.
Lundi 15 juillet 2013 : à 21h. Représentation théâtrale	Coucouron - Salle Eyraud 04 66 46 12 58	La troupe des Ados d'Athena vous présente un spectacle : « Monsieur de Pourceaugnac » de Molière. Nous vous attendons nombreux pour les applaudir!
Mercredi 17 juillet 2013 : à 20h30. Chansons comiques	Coucouron - Salle Eyraud 04 66 46 12 58	Venez passez un moment de franche rigolade avec une troupe hilarante.
Mercredi 17 juillet 2013 : à 21h30 Concert	Coucouron - Bar Le Central 04 66 46 17 26	Concert avec le groupe Lyli Cry (pop rock)

MANIFESTATIONS

Dimanche 21 juillet 2013 : de 7h à 17h. Vide grenier	Coucouron - Le village 04 66 46 12 58	Venez découvrir des trésors oubliés lors du traditionnel vide grenier.
Lundi 22 juillet 2013 : à 14h00 Atelier: les énergies d'aujourd'hui et de demain	Coucouron - Office de Tourisme 04 66 46 12 58	A partir de 7 ans. Comment fonctionnent les énergies durables? Entre constructions et expérimentations, le public découvrira de quelle façon récupérer et utiliser l'énergie du vent ou de l'eau et repartira avec un moulinet ou une roue conçus par ses soins!
Mercredi 24 juillet 2013 : à 21h30 Concert	Coucouron - Bar Le Central 04 66 46 17 26	Concert avec le groupe Païka (reggae roots)
Mercredi 24 juillet 2013: de 10h à 13h30. Collecte de sang	Coucouron - Salle polyvalente 06 19 14 25 22	Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour la collecte annuelle de sang.
Du 27/07 au 28/07/13. Concours régional et départemental de pétanque	Coucouron - Village	Venez encourager nos « pros » de la pétanque avec au programme: le samedi, régional de pétanque en triplette et le dimanche, régional de pétanque en doublette avec le concours départemental en tête à tête.
Mardi 30 juillet 2013 à 14h30 Randonnée accompagnée	Lesperon - Devant l'église 04 66 46 12 58	Randonnée accompagnée autour du village avec Gerald Erik Lavallée suivi d'un goûter gourmand à la Ferme de Pégase.
Mercredi 31 juillet 2013 : à 21h30 Concert	Coucouron - Bar Le Central 04 66 46 17 26	Concert avec le groupe « Les Accords Léone » (festif)
Vendredi 2 août 2013 : à 20h30. Loto	Coucouron - Halle 04 66 46 15 96	Nous vous attendons nombreux à notre loto d'été avec de nombreux lots à gagner!
Vendredi 2 août 2013 : à 21h. Spectacle de Magie	Coucouron - Salle Eyraud 04 66 46 12 58	Programme à venir.
Mercredi 7 août 2013 : à 21h30 Concert	Coucouron - Bar Le Central 04 66 46 17 26	Concert avec le groupe « Thomso » (Afro reggae - musiques d'Afrique)
Du 09/08 au 11/08/13. Fête votive	Coucouron - Le village 04 66 46 12 58	Tout au long du week-end de la fête votive annuelle, diverses animations vous sont proposées: attractions foraines, bals le vendredi, samedi et dimanche.
Dimanche 11 août 2013 : à 22h Feux d'artifice	Coucouron - Lac 04 66 46 10 22	Un feu d'artifice illuminera le lac afin de clôturer les festivités
Lundi 12 août 2013. Concours de pétanque	Coucouron 06 19 14 25 22	Nous vous invitons au traditionnel concours de pétanque en triplettes de la fête.

Restaurant Pizzeria
l'Oasis Plan d'eau

COUCOURON 07470 - Tél. 04 66 46 47 15

SPÉCIALITÉS D'ALIGOT

Pizza sur place ou à emporter



PYROTECHNIE
Jean-Luc AVONT

43370 St-Christophe/Dolaison
Tél. 04 71 05 54 11



**BON
ÉTÉ !**

